# MÉTROPOLE

LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

N°10 - octobre-novembre 2006


La station type du futur tramway angevin

p 6 -7

Commission d'enquête publique

# Feu vert pour le tramway

# sommaire

Coralie Pilard.

**Inauguration de la nouvelle gare routière, le 16 septembre (lire page 25).**

# éditorial

**Le bilan définitif** de la concertation nous l'avait enseigné en juillet 2005. Un an après, les conclusions de la commission d'enquête nous le confirment : le tramway est un projet partagé et indispensable pour le développement durable de notre agglomération.

Il a recueilli l'adhésion unanime des commissaires enquêteurs. Sur le fond, ils confirment sans réserve que les choix faits en matière de tracé accompagnent d'une manière pertinente le développement urbain futur de notre territoire et son essor économique et commercial.

Quant aux trois recommandations et à la réserve formulées, nous les examinons avec la plus grande attention, en étroite collaboration avec les habitants, et il y sera répondu dans le cadre légal.

Alternative au tout-automobile, contribution indéniable au maintien de la qualité de vie, facteur déterminant de reconquête urbaine et de vitalité commerciale, le projet doit à présent faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique. Cela relève de la compétence du préfet, dernière étape avant le début des travaux. Ceux-ci commenceront dès l'année prochaine par la construction du centre de maintenance.

Le feu vert de la commission d'enquête publique consacre tout le travail accompli ces dernières années et conforte l'avis des trente-et-une communes d'Angers Loire Métropole. La qualité des travaux préparatoires et des études menées par les élus et les techniciens y aura largement contribué.

**Jean-Claude Antonini**

Président d'Angers Loire Métropole

Vice-président de la Région
Pays de la Loire

## L'info Métropole


LE POINT (PAGES 3 – 5)

**TRAMWAY : LA COMMISSION D'ENQUÊTE PUBLIQUE DONNE SON FEU VERT**

DÉPLACEMENTS (PAGES 6 – 7)

**Une station type du futur tramway**

**Pont du tramway : la finesse d'un arc sur la Maine**

ÉCONOMIE (PAGES 10 – 11)

**La Maison de l'emploi se met au travail**

**Cité étudiante et entreprises : Saint-Serge affirme sa vocation**

TERRITOIRE (PAGES 12 – 13)

**Six ponts d'accueil touristique se professionnalisent**

**Péage de Troussebouc : dans l'attente d'un rendez-vous avec Cofiroute**

ENVIRONNEMENT (PAGES 14 – 15)

**Le développement durable tient ses assises à Angers**


## L'info communes


PELLOUAILLES-LES-VIGNES (PAGE 17)

**L'école de musique intercommunale réunit 250 élèves**

MÛRS-ÉRIGNÉ (PAGE 18)

**En novembre, séquences émotion au festival du film Nature**

SOULAINES-SUR-AUBANCE (PAGE 20)

**Tous les samedis, à l'école avec le pédibus**

SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU (PAGE 22)

**Des centaines d'idées cadeaux à la Boutique Solidaire**

AVRILLÉ (PAGE 24)

**Aide à domicile : Acasaide trouve la bonne personne**

ANGERS (PAGE 25-27)

**Dans le centre historique, un circuit de visite adapté aux personnes handicapées**

**Entre apparence et transparence, il y a Tryptique...**


## L'agenda sorties (PAGES 28-31)


**Le programe de vos sorties dans l'agglomération**



angers loire métropole
communauté d'agglomération

MÉTROPOLE, 83, rue du Mail, BP 80529 Angers 49105 CEDEX 02. Édition : Angers Loire Métropole. Directeur de la publication : **Jean-Claude Antonini**. Rédaction en chef : **Nathalie Maire-Soulié**. Rédaction : Nathalie Maire et **Corinne Beauvallet**. Tél. 02 41 05 50 38 ou 02 41 05 52 27. (E-mail: nathalie.maire@angersloiremetropole.fr et corinne.beauvallet@angersloiremetropole.fr). Assistante et responsable de la diffusion : **Véronique Barini** (veronique.barini@agglo.angers.fr). Tél. 02 41 05 50 43. Fax. 02 41 05 50 56. Une : **cabinet Lavigne-Chéron / Photo O. Calvez**. Conception graphique et maquette : **MCM** (Daniel Tirado Garin). Photogravure : **Integraf** (Laval). Impression : **Imaye** (Laval). Distribution : **Adrexo**. Tirage : 124 500 ex. Dépôt légal : 4e trimestre 2006. ISSN : 1772-8347.

Le carrefour de la place Molière après l'arrivée du tramway.

Artefacto.

Tramway

# La commission d'enquête publique donne son feu vert

Favorables au projet de tramway, les membres de la commission d'enquête publique ont livré des conclusions unanimes et sans réserve sur le choix du tracé et le passage par le Ralliement. Prochaine étape, la déclaration d'utilité publique.

**Fin juillet,** les trois commissaires-enquêteurs désignés pour analyser le projet du tramway ont livré un rapport sans ambiguïté. Tous se déclarent favorables et n'émettent aucune réserve sur le tracé Avrillé-Angers/La Roseraie. *"Le passage par le Ralliement et la rue de La Roë est un choix politique raisonné pour revitaliser le centre-ville en augmentant son attrait (...). Le choix de Belle-Beille comme tête de ligne ne nous paraît pas le meilleur. Une ligne de tramway est un équipement qui doit tenir compte, en priorité, de la clientèle potentielle qui l'utilisera à moyen et long terme (...) L'option d'Avrillé nous semble donc la meilleure solution."* Sur ce point, les commissaires-enquêteurs prennent en compte l'urbanisation à venir des Plateaux de la Mayenne et des Capucins, au nord d'Angers et à Avrillé, et l'évolution démographique attendue (entre 18 000 et 22 000 habitants en 2015). Concernant le coût, les commissaires ne le jugent *"pas disproportionné par rapport à l'intérêt du projet"* (projet arrêté à 238 M€). Ils confirment aussi *"la capacité d'Angers Loire Métropole à assumer la dépense"*.
Ils jugent aussi la concertation sans faille. *"Le public disposait de toutes les informations nécessaires pour se forger une opinion sur le projet (...). Les habitants ont été réglementairement, et même au-delà, convenablement informés"*.

Olivier Calvez.

Le carrefour de la place Molière tel qu'on le connaît aujourd'hui.

**Claude Lacour (à gauche) présidait la commission d'enquête publique. Son rôle : analyser le projet et faire la synthèse des observations du public.**

Les commissaires-enquêteurs formulent par ailleurs trois recommandations et une réserve. Angers Loire Métropole les réexamine depuis le 28 juillet. La première concerne l'amélioration de la sécurité des cyclistes le long de la ligne de tramway. La deuxième invite à restructurer le réseau des bus. Quant à la dernière recommandation, elle incite à la mise en circulation d'une seconde ligne au départ de Belle-Beille/Beaucouzé, *"qui semble nécessaire à l'horizon 2015"*, selon les commisssaires.
L'unique réserve concerne la suppression de la passerelle qui permet aux piétons de traverser le boulevard Winston-Churchill, dans le quartier de La Roseraie à Angers. Les commissaires-enquêteurs demandent que *"ce point fasse l'objet d'un nouvel examen pour conserver une sécurité identique ou la réalisation d'un aménagement tout aussi sécurisant et confortable"*. Cet aspect du projet fera l'objet d'une nouvelle concertation. Le Conseil consultatif de quartier y sera associé, puis l'agglomération délibèrera en novembre.
En conclusion, le rapport souligne que *"le projet de construction de la première ligne de tramway a été élaboré en respectant les objectifs fixés par le Plan de déplacements urbains"*.
Prochaine étape : la déclaration d'utilité publique qu'il revient au préfet de délivrer pour que les travaux puissent démarrer. Réponse à la fin de l'année.
**Rapport de l'enquête publique consultable à la Mission tramway, 21, rue Chevreul à Angers, dans les mairies de Sainte-Gemmes-sur-Loire, d'Angers et Avrillé.**

## QUESTIONS À

## Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole

# "Moteur pour la revitalisation du centre-ville"

**Quel point du rapport des commissaires enquêteurs vous satisfait le plus ?**
Le rapport est très favorable puisqu'il n'émet aucune réserve sur le choix du tracé de la première ligne. Les commissaires-enquêteurs ont saisi l'enjeu du tramway dans l'urbanisation à venir des Plateaux de la Mayenne et des Capucins au nord d'Angers. Ce sera une nouvelle ville dans la ville avec de 18 000 à 22 000 habitants supplémentaires, l'équivalent de La Roseraie à Angers. Pour le centre-ville, nous étions jusqu'alors les seuls à affirmer que le tramway serait un moteur pour la revitalisation du centre-ville, le maintien et l'essor du commerce. Autre point de satisfaction : le coût que les commissaires ne jugent pas disproportionné.

**Comment imaginez-vous la conduite de ce grand chantier ?**
Angers et l'agglomération ont fait d'énormes progrès dans la conduite de travaux. Ceux du tramway feront l'objet d'un calendrier précis. Les commerçants disposeront d'un accompagnement régulier et des médiateurs seront présents au quotidien pour informer les riverains. Avec tous nos partenaires, nous mettrons en place une commission de règlement amiable, sachant que le périmètre d'indemnisations sera élargi au-delà du couloir de la ligne.

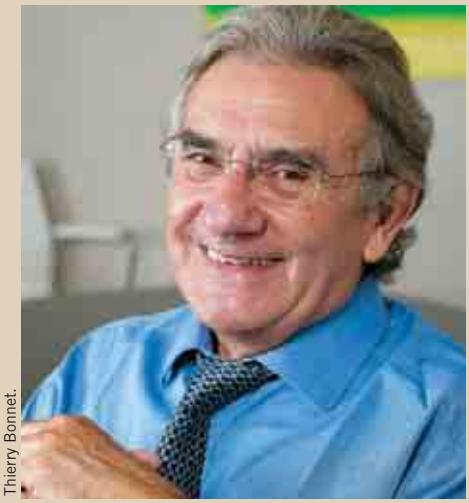

Thierry Bonnet.

**Les commissaires ont souligné une information du public sans faille, voire au-delà du cadre légal. Vous allez poursuivre dans cette voie ?**
D'ici à la fin de l'année, je vais répondre aux 779 personnes et institutions qui ont déposé leur question par écrit. Nous avons été parfois critiqués sur la qualité de la concertation. Les commissaires-enquêteurs ont pu constater par eux-mêmes qu'elle avait au contraire été constructive. Les recommandations concernant la sécurité des cyclistes et la réserve à propos de la passerelle du boulevard Churchill dans le quartier de La Roseraie à Angers donneront lieu à de nouveaux échanges avec les habitants.

**En conclusion, les enquêteurs recommandent la mise en service d'une deuxième ligne au départ de Beaucouzé/Belle-Beille dès 2015...**
Cela a toujours été mon avis et je reste convaincu que la deuxième ligne s'imposera d'elle-même.

Olivier Calvez.

# Expliquer en toute indépendance

**De l'avis même** des commissaires-enquêteurs, l'enquête publique relative à la construction de la première ligne de tramway de l'agglomération angevine s'est *"déroulée dans un climat serein malgré le nombre important de personnes reçues"*, du 15 mai au 30 juin. Désignés par le Tribunal administratif de Nantes, les membres de la commission étaient au nombre de quatre, dont un suppléant, libraire à Cholet. La commission était présidée par Claude Lacour, ingénieur de l'Équipement (retraité) ; les deux autres permanents étaient respectivement ingénieur en télécommunications et cadre commercial de la SNCF (retraités). Leur mission a consisté à analyser le projet de tramway et à consigner les interrogations du public. Le 30 juin, l'enquête publique s'est soldée par 779 contributions écrites. Le président d'Angers Loire Métropole, Jean-Claude Antonini, répondra à chaque personne et aux institutions d'ici à la fin de l'année.

## Marc Laffineur, vice-président, maire d'Avrillé

# "Le meilleur tracé pour la ligne 1 du tramway"

**Un premier commentaire sur le rapport des commissaires-enquêteurs ?**
Je suis très satisfait, même si je savais que notre dossier était très solide. Cela démontre que le tracé que nous avons retenu pour la ligne 1 est sans conteste le meilleur, par rapport au nombre d'habitants concernés, au parc du Végétal, à l'hôpital, à la faculté de Droit... mais aussi aux constructions prévues le long de cet axe. Enfin le rapport des commissaires-enquêteurs souligne la qualité et l'importance de la concertation menée par Angers Loire Métropole.

**La première ligne de tramway traversera les futurs quartiers des Plateaux de la Mayenne à Avrillé, des Capucins à Angers. Ce choix renforce-t-il la légitimité du tracé ?**
Le rôle des élus c'est de prévoir à long terme. Dans les années à venir, nous aurons de plus en plus de problèmes en raison des coûts du pétrole et de l'essence. Il est donc encore plus important de proposer à nos concitoyens des transports en communs efficaces et confortables. L'urbanisation

Albert.

qui se dessine à Avrillé et Angers en tient compte. C'est un argument qui séduit à la fois les promoteurs et les habitants potentiels de ces quartiers.

**Le débat a-t-il été aussi passionné à Avrillé qu'à Angers ?**
Les discussions y ont été intéressantes. Le tracé en lui-même n'a pas suscité beaucoup de contestation. Il me semble que les habitants d'Avrillé y sont globalement favorables. En revanche il y a aujourd'hui questionnement sur la période des travaux, la méthode qui sera utilisée, la façon dont les commerçants pourront continuer à exercer leur activité... C'est normal et tout à fait logique. Aussitôt que la déclaration d'utilité publique sera rendue par le préfet, nous pourrons rentrer dans le détail et répondre au cas par cas. Il y aura encore beaucoup de réunions et de concertation pour répondre aux questions qui se posent aujourd'hui.

**Comme prévu, le tramway sera alimenté par le sol dans la traversée du centre-ville d'Avrillé. Est-ce un motif de satisfaction pour le maire ?**
Je me réjouis que nous n'ayons pas de ligne aérienne dans le centre. Nous avons fait des investissements importants ces dernières années pour enfouir tous les réseaux. Il aurait été vraiment dommage de perdre ce bénéfice avec les caténaires.

# LA STATION TYPE DU FUT

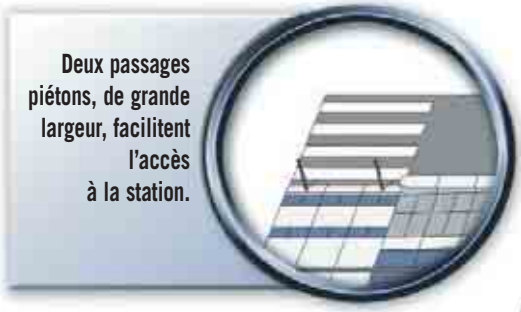

Deux passages piétons, de grande largeur, facilitent l'accès à la station.

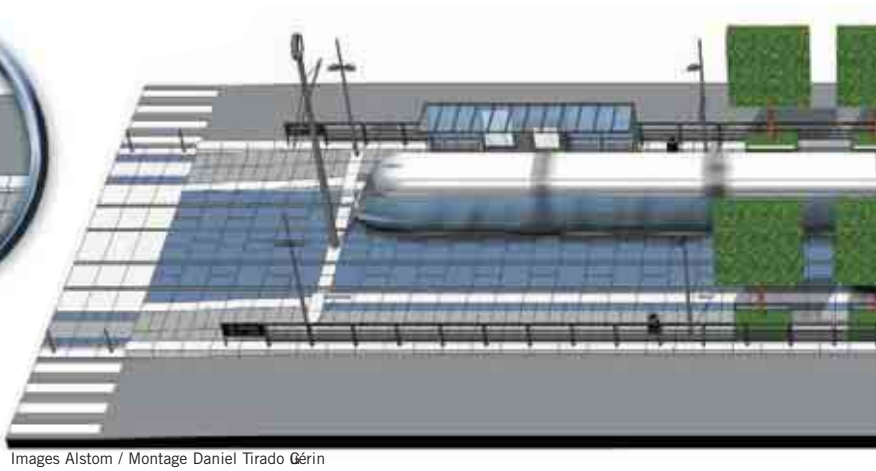

La station est équipée de bandes podotactiles, un dispositif de sécurité au sol pour les personnes malvoyantes.

Images Alstom / Montage Daniel Tirado Gérin

## 200 PASSAGERS

### 7 caractéristiques du tramway angevin

- Un afficheur extérieur, lisible à 40 m, indique la destination de la rame.
- Le chauffeur dispose d'un gong sonore pour avertir les piétons de l'approche du tramway.
- Le tramway offre 56 places assises situées aux deux extrémités de la rame et 147 places debout plutôt situées dans la zone d'échanges, au centre de la rame.
- 4 doubles portes d 1,30 m chacune fa du tramway aux pe réduite.

Cabinet Lavigne-Chéron.

**Le pont reliera l'entrée du centre hospitalier à la place située devant le cinéma Gaumont, en enjambant la voie des Berges.**

AMÉNAGEMENT

## Pont du tramway : la finesse d'un arc pour franc

**De 270 mètres** de long, le futur pont de la Maine a été dessiné d'un *"seul trait"* par les architectes Thomas Lavigne et Christophe Chéron. L'œuvre d'art, d'une grande finesse, adoptera la forme classique de l'arc pour franchir la Maine, sans jamais mettre les pieds dans l'eau. *"Nous avons opté pour un pont simple et léger. Il sera donc soutenu par un arc unique qui traversera le milieu du tablier,* explique Thomas Lavigne. Une équipe d'ingénieurs, urbanistes, paysagistes, écologues et éclairagistes a été associée à la réflexion. *"Tout a commencé par l'étude de l'histoire des ponts d'Angers puis par une approche du site et de la dimension de la rivière dans la ville,* poursuit l'architecte. *Le résultat est à l'image du projet : il rapprochera les deux rives d'une façon naturelle."*

**À SAVOIR**

La lettre d'actualité du projet de tramway est accessible aux particuliers. Abonnement à partir du site www.angersloiremetropole.fr/tramway (gratuit). Disponible également en texte brut pour les personnes aveugles et malvoyantes.

# UR TRAMWAY ANGEVIN

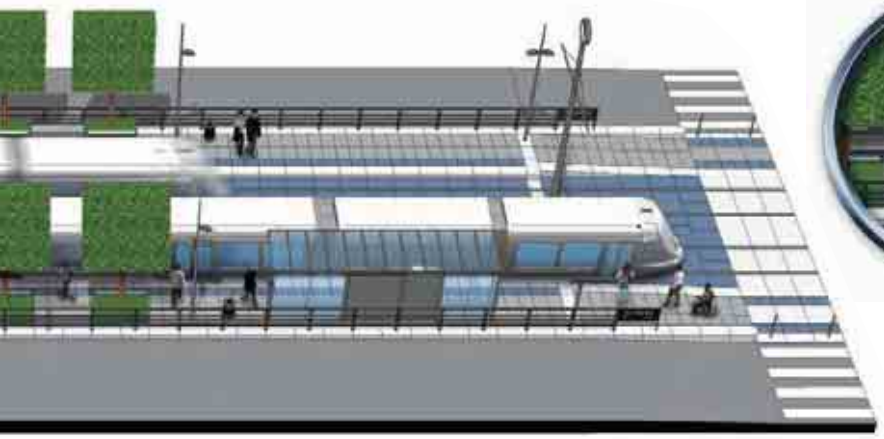

Depuis la station, on entre dans le tramway de plain-pied.

Les personnes en fauteuil roulant disposent de deux rampes d'accès pour rejoindre les quatre doubles portes d'entrée du tramway.

## DANS LA RAME

d'une largeur de facilitent l'accès personnes à mobilité

Des afficheurs intérieurs et extérieurs, lisibles à 20 m, annoncent le nom de la station suivante et la direction de la rame.

À l'intérieur du tramway, un système d'information vocale annonce les stations suivantes.

La rame du tramway angevin mesure 32 m de long et 2,40 m de large.

## hir la Maine

La nuit, le pont - en béton et métal- sera éclairé d'une lumière douce : *" Le tramway agira dans le paysage comme un petit curseur lumineux."* Côté multiplexe, le pont sera accessible aux piétons par deux escaliers. Conçu pour être hors d'eau, l'ouvrage pourra être utilisé par les véhicules de secours en cas de crues importantes. Il offrira enfin un passage sécurisé pour les cyclistes, puisque le pont enjambe la voie des Berges. Les travaux, d'une durée de 18 mois, commenceront fin 2007, pour un coût de 14 M€.

**MATÉRIEL ROULANT**

## Le tramway d'Alstom : accessible et sécurisant

**Le matériel roulant** de la première ligne de tramway sera construit, par la société Alstom, à La Rochelle. Le constructeur a su convaincre les élus communautaires en proposant une offre sans ligne aérienne dans les centres-villes d'Angers et Avrillé. L'alimentation par le sol permet la suppression des caténaires sur des portions de trajet (de la rue de La Roë à la rue d'Alsace). La commande d'Angers Loire Métropole (47 M€) prévoit la fourniture de 17 véhicules (15 en exploitation, 2 en maintenance) sous réserve de la déclaration d'utilité publique délivrée par le préfet. Conçu pour être accessible aux personnes à mobilité réduite, le tramway angevin sera de fait confortable pour tous : plancher au niveau du quai, larges portes... Toutes les stations seront aménagées pour optimiser cette accessiblité *(voir ci-dessus)*. L'accent sera également porté sur la sécurité à l'intérieur (vidéosurveillance, relation avec le poste central, dispositifs anti-coincement des personnes) comme à l'extérieur de la rame (dispositif empêchant tout objet de pénétrer sous la rame).

# 10 000 €

Les automobilistes peuvent stationner leur voiture gratuitement et rejoindre le centre-ville en bus.

Simon Levreaux.

TRANSPORTS EN COMMUN

# DES PARKINGS RELAIS POUR PRENDRE LE BUS

**Cinq parkings relais** aménagés par la Ville d'Angers sont à la disposition des usagers. Situés en périphérie, ils sont connectés à l'hyper-centre d'Angers par des lignes de bus directes. L'objectif est d'inciter les automobilistes à y laisser leur voiture et à emprunter les transports en commun pour se rendre dans le centre-ville. *"En bus, ils rejoindront la place du Ralliement ou la place Lorraine en quatorze minutes maximum"*, souligne Philippe Debove, responsable marketing à la Cotra. Autre avantage : le stationnement sur ces parkings relais est gratuit, quelle que soit la durée. Au total, plus de 450 places sont disponibles et matérialisées sur les parkings de Géant à La Roseraie, Farcy-Balzac (quartier Montesquieu, entrée des parcs Saint-Nicolas), 7-Sonnettes (route de Paris), Saumuroise-Colombier (entre Les Justices et La Madeleine) et Doyenné (anciens abattoirs).

## Nouveautés du réseau bus

- **La ligne 10 Doyenné-Guillebotte est prolongée jusqu'au collège François-Villon.**
- **Sur la ligne 15 Front de Maine-Espace Anjou, création d'une branche pour desservir le Village Santé Angers Loire à Trélazé.**
- **Sur les lignes 31 (Briollay) et 39 (La Membrolle), un départ supplémentaire le matin.**

## NOUVEAU

### Le Guide de la mobilité dans les mairies

Dans sa nouvelle édition, "Le Guide de la mobilité" livre davantage d'informations sur les modes de déplacement vers et à l'intérieur de l'agglomération (bus, taxis collectifs, parkings relais, trains, taxis, services aux personnes handicapées...) avec de nouvelles rubriques, la présentation de nouveaux services aux habitants (parkings-relais bus, centrale de la mobilité...). 80 % du contenu a été remis à jour. Une carte "stationnements et espaces cyclables", de format poche, est glissée à l'intérieur.

**Disponible dans les mairies, les lieux publics (gare SNCF, VéloCité, espace Cotra place Lorraine...). En braille, cassette audio, sur demande au 02 41 05 50 43.**

Basilic Communication.

C'est la somme consacrée en 2006 par Angers Loire Métropole à l'achat du matériel de sécurité tenu à disposition des communes pour le fonctionnement des pédibus et vélobus : gilets fluos, casques...

BILAN

# VéloCité : près de 900 vélos gratuits en circulation

Coralie Pilard.

**Deux ans** après son ouverture, VéloCité a mis en circulation 120 vélos supplémentaires. À ce jour le service de location créé par la Ville d'Angers dispose d'un parc de 870 deux-roues, prêtés à toute personne habitant ou travaillant à Angers.
Les salariés et demandeurs d'emploi représentent 55 % des emprunteurs contre 45 % pour les étudiants. 90 % d'entre eux habitent dans la commune centre. 70 % des emprunteurs ont renouvelé leur contrat (trois mois maximum et quatre renouvellements). *"Les usagers prennent soin du matériel que nous leur confions"*, note Marc Fleury, du service écologie urbaine de la Ville d'Angers. L'entretien des vélos est quant à lui confié à l'association Anjou Mob'Service.

**Contact : VéloCité, place Lorraine à Angers (espace accueil Cotra), du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30.**
**Tél. 02 41 18 13 21. Courriel : velocite@ville.angers.fr**

**Toute personne habitant, travaillant ou étudiant à Angers peut emprunter un vélo pour une durée d'un an maximum.**

SERVICE PUBLIC

## Nouveaux horaires dans le transport des personnes handicapées

**Le transport** des personnes à mobilité réduite est désormais confié à la société Kéolis (exploitant du réseau Cotra). Baptisé Angers Loire Handicap, ce service remplace celui qui était auparavant assuré par le Comité de liaison des handicapés (CLH).
À partir du 15 octobre, il fonctionnera selon les horaires suivants : du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, le samedi de 8 h à 20 h, le dimanche de 9 h à 20 h. Service de nuit possible pour trois réservations minimum. Les réservations téléphoniques sont ouvertes du lundi au vendredi de 9 h à 16 h, le samedi de 9 h à 12 h (réserver au plus tard la veille avant 16 h). Possibilité de réserver également jusqu'à deux heures avant le voyage, suivant les disponibilités du service. Compte tenu de l'amélioration apportée au service, notamment dans l'amplitude horaire, les tarifs sont légèrement modifiés : 2,20 € le voyage, 2,10 € par dix, 2 € par 50.
Le service d'Angers Loire Handicap est ouvert aux personnes à mobilité réduite détentrices d'une carte d'invalidité avec un taux d'incapacité d'au moins 80 % et portant la mention "debout pénible". La société Kéolis délivrera une carte d'ayant droit gratuite : la cotisation annuelle du CLH est supprimée.
Le transport s'effectue de porte-à-porte par minibus, à l'intérieur du périmètre de transport urbain.

**Réservations au 02 41 27 29 29.**

Céline Lambert.

CRÉATION

# LA MAISON DE L'EMPLOI SE MET AU TRAVAIL

Coralie Pilard.

**Depuis** la mi-septembre, Angers Loire Métropole est aux commandes de la Maison de l'emploi avec ses partenaires : l'État, l'ANPE, les Assedic des Pays de la Loire, la Région, le Département, l'Afpa et la Mission locale angevine. Pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, celle-ci n'a pas vocation à accueillir du public comme son nom pourrait le laisser entendre. Son rôle consiste à rassembler les acteurs de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'insertion et du développement économique pour qu'ils partagent leurs analyses, leurs diagnostics. Leur objectif : *"Conduire en partenariat des actions pertinentes au profit du développement de l'emploi et de l'accès et du retour à l'emploi"*.
Ce travail préalable fera sans doute toute la différence. *"En matière d'accueil, il serait contre-productif de regrouper tous les services dans un même lieu,* explique Jean-Yves Tessier de la direction Emploi-Insertion. *L'agglomération dispose déjà de tous les accueils, de tous les services et organismes nécessaires. Nous travaillerons dans deux directions : mieux répondre aux besoins du public par un travail en réseau, renforcer l'accueil dans les zones rurales."*
En prélude à cette réflexion, les partenaires de la Maison de l'emploi ont présenté aux services de l'État une série d'actions axées sur l'anticipation des besoins du territoire, l'accès et le retour à l'emploi et le développement de l'emploi.

**La Maison de l'emploi s'attachera à adapter les formations aux besoins des entreprises, en référence par exemple aux soucis de recrutement dans le bâtiment.**

QUESTIONS À

**Jean-Yves Tessier,** de la direction Emploi-Insertion

**La Maison de l'emploi rassemble à la même table tous les partenaires engagés dans l'emploi, l'accès au travail et le développement de l'emploi. Quel est son carnet de route ?**
Un premier travail d'analyse de la situation de l'emploi doit nous permettre d'aboutir à un diagnostic partagé. C'est une étape préalable indispensable à l'élaboration et la mise en œuvre d'actions favorisant le développement de l'emploi et facilitant son accès. Il nous permettra, par exemple, d'adapter les formations aux besoins des entreprises, toujours avec le souci d'anticiper. Je pense, par exemple, aux difficultés de recrutement que connaît le bâtiment. Cela passera aussi par une meilleure connaissance des métiers. Nous veillerons à coordonner les différents lieux d'accueil du public pour que l'information soit plus rapide, et les demandeurs d'emploi mieux orientés dans leurs démarches.

**Comment allez-vous travailler avec les entreprises ?**
Il s'agit de rendre plus efficiente la relation aux entreprises. Chaque partenaire a ses propres contacts. Il faut réussir à les mettre en réseau pour accompagner les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas toujours les moyens d'anticiper leurs besoins et gagner en efficacité pour l'insertion des demandeurs d'emploi. Nous aiderons les entreprises à définir leurs besoins en main d'œuvre, à réfléchir sur l'évolution de leurs filières d'activité.

**RAPPEL**

Nouvelle adresse d'Envie Anjou : rue de l'Argelette, dans la zone industrielle de Beaucouzé . Tél. : 02 41 48 21 48. Magasin ouvert le lundi de 10 h à 19 h, du mardi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Le samedi, à partir de 9 h.

Coralie Pilard.

**CHANTIER**

# Cité étudiante et entreprises : Saint-Serge affirme sa vocation

**Depuis cet été,** le site de Saint-Serge à Angers est entré dans une phase de chantiers. En septembre 2008, la Cité universitaire internationale sera une réalité avec 15 000 m² de logements réservés pour l'essentiel aux étudiants, 85 chambres dédiées aux étudiants de l'ESSCA, une cité universitaire de 130 chambres et près d'une centaine d'autres réservées aux professeurs et chercheurs de passage. En parallèle, la bibliothèque universitaire sera agrandie de 2 700 m². Côté activités, la société Afone (conseil et gestion de téléphonie auprès des entreprises) s'installera dans son nouveau siège social (5 000m²), déjà en construction à côté de la présidence de l'Université. 250 salariés y travailleront. En septembre 2007, le bâtiment Arobase 3 sera prêt à accueillir des centres d'appel, sur plusieurs niveaux et 5 000 m². Des stationnements seront construits en souterrain, et à terme, le tramway jugulera le trafic dans ce quartier en devenir.

## EXPRESS

### Végétal spécialisé, le pôle se renforce

Après l'implantation de la Station nationale d'essais de semences et de l'Office communautaire des variétés végétales, Angers attend l'arrivée du Laboratoire national de protection des végétaux (LNPV). Cette implantation viendrait renforcer le pôle du végétal spécialisé, enjeu majeur pour le territoire depuis plus de vingt ans qui se traduit par un travail en réseau entre les entreprises, la recherche et l'enseignement supérieur au profit de l'innovation et de la compétitivité.

Coralie Pilard (archives).

**200 nouveaux postes sont créés chaque année dans le secteur des centres d'appels.**

**ENTREPRISE**

# Services à la personne : Séréna ouvre un centre d'appels à Angers

**Créée à Niort en 1990,** la société Séréna a choisi l'agglomération angevine pour étendre son activité de services à la personne (aide aux personnes âgées, handicapées ou dépendantes ; services ménagers, soutien scolaire, garde d'enfants à domicile…). L'enseigne s'apprête à lancer son nouveau centre d'appels sur plus de 500 m², dans le bâtiment Arobase 2, du quartier Saint-Léonard avec une équipe d'environ cinquante salariés. À réception de la demande par le client, la plateforme se charge 6/7 jours de toutes les formalités et d'un accompagnement complet pour simplifier les démarches du client : recherche de l'intervenant, organisation de la prestation, facturation …

TOURISME

# SIX POINTS D'ACCUEIL TOURISTIQUE SE PROFESSIONNALISENT

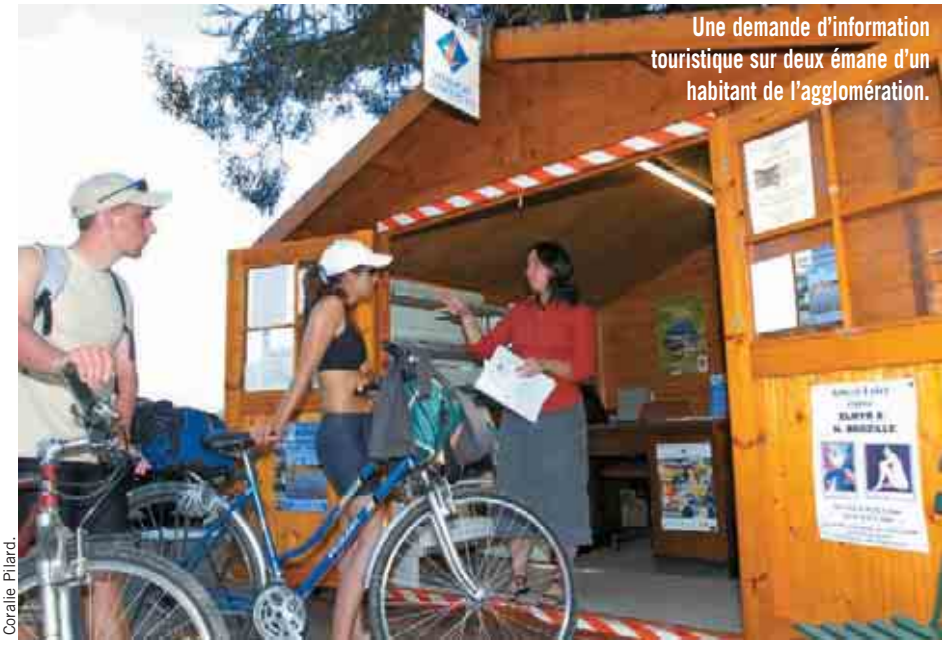

Une demande d'information touristique sur deux émane d'un habitant de l'agglomération.

Coralie Pilard.

**Angers Loire Tourisme** a assuré la mise en réseau des six points d'accueil de tourisme (offices et syndicats d'initiative) de Bouchemaine, Villevêque, Les Ponts-de-Cé, Béhuard, Savennières et Briollay. Cet été, cela s'est traduit par le recrutement et la formation de plusieurs salariés saisonniers et par l'édition d'un dépliant touristique propre à chacune des communes (sous la même forme). Pour accompagner cette professionnalisation, les points d'accueil ont été équipés de la base de données d'informations touristiques locales et régionales (Cyvel). Cet outil informatique professionnel permet d'obtenir une photographie touristique d'une région, d'un territoire ou d'une commune et d'accéder à toutes les informations pratiques (hébergement, restauration, horaires...). Les chargés d'accueil peuvent y rentrer les chiffres de fréquentation touristique et y ajouter des informations sur l'offre de la métropole angevine.

CHANTIER

## Le tunnel du contournement nord de l'autoroute A 11 est terminé

**Début juillet,** les travaux de génie civil propres à la réalisation de la tranchée couverte du contournement de l'autoroute A 11 étaient quasiment clos. Depuis, la dalle et les remblais recouvrent le tunnel enterré de 8 à 11 mètres selon les endroits. La traversée souterraine s'opérera à l'intérieur de deux tubes (un pour chaque sens de circulation) de près de 14 mètres de large. À l'intérieur, les usagers disposeront d'une niche de sécurité tous les 100 mètres et d'escaliers directs de sortie tous les 200 m. Le tunnel fera l'objet d'une vidéosurveillance permanente et disposera d'une détection automatique d'incidents et d'un réseau d'appel d'urgence. Il sera interdit au transit des matières dangereuses. Sa construction a nécessité 75 000 tonnes de béton et 7 500 tonnes d'armatures.

■ **Renseignements au pavillon de la communication de Cofiroute au 02 41 77 58 34.**

Coralie Pilard.

**Les Villes d'Angers et Avrillé aménageront la surface du tunnel où circulera le tramway.**

**À SAVOIR**

Le conseil communautaire se réunira les jeudis 12 octobre et 9 novembre, à 19 h au 83, rue du Mail à Angers. Séances ouvertes au public.

Les maires de l'agglomération réclament le rachat du péage de Troussebouc, à l'entrée Ouest du nouveau tronçon de l'autoroute A 11.

Coralie Pilard. Juin 2006).

**AUTOROUTE A 11**

# Péage : dans l'attente de la reprise des négociations

**Durant l'été,** la question relative au rachat du péage de Troussebouc est restée au point mort. Une situation d'autant plus inquiétante que le 7 septembre, le ministre des Transports, Dominique Perben, avançait dans un courrier au député-maire d'Avrillé, Marc Laffineur, les mêmes arguments qu'en juin dernier : à savoir le recours à un système d'abonnement pour les habitants de l'agglomération angevine. Solution *"qui garantirait la gratuité totale des entrées et sorties au niveau de l'échangeur de Troussebouc"*. Le ministre émet les mêmes réserves sur le principe de rachat du péage par la Métropole, *"pour des questions juridiques notamment"*. Il ne ferme toutefois pas définitivement la porte à cette éventualité et invite *"la collectivité à examiner avec Cofiroute les solutions pouvant répondre à ses attentes"*. Le président Jean-Claude Antonini s'est aussitôt saisi de cette proposition en demandant un rendez-vous au Pdg de Cofiroute, Henry Stouff, dans le but d'entamer les négociations *"au plus vite, afin qu'un dialogue ouvert et constructif s'ouvre enfin dans le respect des principes juridiques qui régissent les concessions"*. À suivre.

**ZOOM**

## Le topoguide des BVA en vente

"Le Topoguide des basses vallées angevines à pied" présente vingt-et-une promenades pour découvrir la faune, la flore, les paysages et le patrimoine bâti de ce territoire remarquable. Depuis 2005, les basses vallées angevines font l'objet de toutes les attentions pour la préservation de sa biodiversité, dans le cadre du réseau européen Natura 2000. En vente à Angers Loire Métropole 83, rue du Mail, à Angers. 12,50 €.

Yohann Antier.

Coralie Pilard (archives)

Le réglement dit tout sur la collecte des déchets et rappelle les obligations des usagers.

ORDURES MÉNAGÈRES

# LA COLLECTE DES DÉCHETS EST RÉGLEMENTÉE

**Pratique** pour les nouveaux habitants, un nouveau règlement de la collecte des ordures ménagères vient d'être adopté par Angers Loire Métropole. *"Il remplace le précédent qui datait de six ans,* explique Jacques Mary, directeur du service déchets-environnement. *Sur ces six dernières années, de nombreuses modifications ont été réalisées : le tri, les modes de collecte... Il fallait tenir compte de ces évolutions dans le nouveau document."* À la disposition des bailleurs HLM, des entreprises, des commerçants et de chaque usager, ce document définit les modalités de la collecte des ordures ménagères et des apports en déchèterie, précise les conditions de circulation des véhicules de ramassage (dans le cas des lotissements en construction ou d'impasses, par exemple) et rappelle les obligations des usagers : la propreté du bac roulant, les jours et heures de sortie… Il prévoit également les sanctions applicables en cas d'infraction au règlement.

■ **Disponible sur demande. Renseignements au numéro vert 0 800 41 88 00.**

QUESTIONS À

## Abdel Maarouf, ambassadeur du tri et de la prévention des déchets

**La sensibilisation à la prévention des déchets fait désormais partie de vos missions. À qui vous adressez-vous en priorité ?**

Aux scolaires et enfants des centres de loisirs de toute l'agglomération que nous rencontrons tout au long de l'année. De septembre 2005 à juin 2006, nous avons évoqué le tri des déchets auprès de plus de 2 000 écoliers, et 600 enfants des centres de loisirs. Des jeux nous permettent d'aborder toutes sortes de questions. C'est un public réceptif et attentif aux consignes de tri, susceptible d'influer sur le comportement de toute la famille. À présent, nous allons plus loin dans la démarche en abordant la prévention des déchets : un thème abstrait à première vue, mais facile à mettre en pratique.

**Que pouvons-nous faire pour y contribuer ?**

La prévention commence dès l'acte d'achat : préférez les paquets familiaux pour le riz, les pâtes, les biscuits... aux portions individuelles. Vous dépenserez moins en générant moins d'emballages pour, à l'arrivée, moins de déchets à traiter, recycler... Mais la prévention des déchets, c'est aussi utiliser un cabas plutôt qu'un sac de caisse, privilégier l'eau du robinet à l'eau en bouteille, ne plus prendre l'annuaire papier si on utilise les pages jaunes sur Internet... Les enfants comprennent aussi très bien l'utilité du compostage à domicile qui permet de diminuer très nettement le poids de la poubelle, tout en produisant du terreau pour le jardin.

**À NOTER**

Vente de compost en vrac les samedis 14, 21, 28 octobre et 4 novembre, de 8 h 30 à 18 h, à la déchèterie de Villechien à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Yann Arthus-Bertrand.

Les photos de Yann Arthus-Bertrand seront visibles dans le hall du cinéma multiplexe jusqu'au 15 octobre.

**DÉBATS ET ANIMATIONS**

# Le développement durable tient ses assises à Angers

**Du 11 au 13 octobre,** les 4e Assises nationales du développement durable se dérouleront à Angers et Nantes. Associées à la Région, les deux métropoles proposent 44 ateliers et 6 conférences pour "Agir à la hauteur des enjeux". Les débats balayeront les trois piliers du développement durable : l'environnement, le social et sa dimension économique. Pour les institutions, associations, entreprises, il s'agit d'un temps fort destiné à délivrer un message clair, et de prendre acte pour les années à venir.

Le grand public est lui aussi associé à l'événement. De nombreuses animations sont organisées durant ces assises : visites thématiques (parc de Balzac, usine des eaux des Ponts-de-Cé, Cointreau...), expos, débats, ateliers et spectacles.

Du 9 au 15 octobre, le cinéma multiplexe relayera l'événement en proposant une programmation "développement durable". À voir : "Le cauchemar de Darwin", "Érin Brokovith", ou pour les plus jeunes "L'Âge de glace 2". Dans le même temps, les ambassadeurs du tri d'Angers Loire Métropole proposeront des animations sur le tri sélectif et la prévention des déchets et l'association "Les P'tits Débrouillards" fera jouer les enfants sur le thème des déplacements. À voir aussi des photos de Yann Arthus-Bertrand dans le hall du multiplexe et l'exposition "Énergie... à consommer avec modération" dans laquelle la Ville d'Angers et la Métropole présentent quelques unes de leurs actions et les gestes à faire au quotidien (salle Chemellier à Angers, jusqu'au 31 décembre).

**Dépliant programme disponible dans les lieux publics. Renseignements au 02 41 05 48 35.**

**DÉCHETS**

## Un mandataire pour la future usine

**Angers Loire Métropole** a choisi un mandataire pour la future usine de traitement des ordures ménagères implantée à Saint-Barthélemy. Il s'agit de la société d'économie mixte Sodemel, également associée à d'autres projets structurants, comme la modernisation de l'usine des eaux des Ponts-de-Cé voici deux ans, ou celle de la station de dépollution de La Baumette prévue pour 2007.

Pour des raisons de coût et de complexité du projet, la Métropole a mis en place un comité de pilotage. La Sodemel suivra l'ensemble du dossier pour le compte de la collectivité, chaque décision devant être validée par le conseil communautaire. L'unité de Saint-Barthélemy fera l'objet en 2007 d'un dialogue compétitif entre différents constructeurs, afin de retenir le meilleur projet. Après enquête publique, les travaux commenceront en 2009.

**EXPRESS**

## De nouvelles pistes pour limiter les déchets

Le 15 novembre, les Assises locales de la prévention des déchets permettront de réfléchir à de nouvelles pistes pour diminuer le volume des déchets produits par les ménages, les entreprises, les collectivités. Pour cela, Angers Loire Métrople a convié à la réflexion les associations de consommateurs, de l'environnement, de quartier, les chambres consulaires, des élus...

SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU

# Une charte paysagère au service de l'équilibre végétal de la commune

Coralie Pilard.

**C'est un peu la "bible"** de l'aménagement paysager de Saint-Sylvain-d'Anjou. Fière de son label "quatre fleurs", la ville s'est dotée d'une charte paysagère qui va bien au-delà d'une simple politique de fleurissement. *"Il s'agit d'inciter chacun à adopter une même ligne de conduite afin de préserver le cadre de vie, et à terme, de respecter un équilibre végétal dans l'urbanisation de l'agglomération angevine"*, explique le maire, Claude Genevaise. *"Un diagnostic a permis d'identifier sept grandes familles de paysages à Saint-Sylvain-d'Anjou, dans le centre-bourg, au nord, au sud...* précise Karine Sureau du service urbanisme et aménagement. *Confié à un cabinet spécialisé, le travail s'est poursuivi par l'élaboration d'une charte. Celle-ci se décline comme un cahier de prescriptions et d'intégrations paysagères."*

La charte s'adresse tant aux particuliers qu'aux entreprises installées dans les zones d'activités, ou encore aux exploitants agricoles et aux services publics. *"La commune s'est beaucoup urbanisée ces dix dernières années,* poursuit le maire. *Cela va continuer, il faut donc faire attention à ne pas briser l'harmonie florale et végétale qui y a été instaurée."*

Ce "cahier" ne se contente pas de guider le public dans ses choix de plantations végétales diverses. Il va plus loin en donnant, par exemple, des idées sur la manière d'intégrer la boîte aux lettres ou le coffre EDF dans une haie. Les hangars agricoles comme les zones de stationnement font l'objet de chapitres spécifiques.

Sans contrainte, cette démarche incite chacun à travailler avec des matériaux simples *"pour ne pas dénaturer l'ambiance d'un quartier, d'un hameau".*

■ **Livrets de conseils disponibles sur demande en mairie (gratuit).**

ÉCOUFLANT

# Un relais assistantes maternelles et des logements au Clos de la Veillère

**Depuis septembre,** le pôle Enfance a rejoint le Clos de la Veillère, dans le quartier des Rives de la Sarthe à Écouflant. Le site comprend 12 logements et le relais assistantes maternelles (Ram). Associée à ce nouvel ensemble, une salle est réservée à des réunions associatives. *"Cette opération de 12 logements reste modeste au regard des besoins ; mais elle a le mérite de montrer qu'il est aujourd'hui possible d'envisager sur un site unique une mixité sociale et une mixité des fonctions"*, explique le maire Dominique Delaunay. Le pôle Enfance regroupe quant à lui la crèche et la halte-garderie. Il jouxte le relais assistantes maternelles, ouvert aux familles et aux assistantes maternelles d'Écouflant, de Sarrigné et du Plessis-Grammoire, où la responsable Virgine Binet assure désormais des permanences.

Coralie Pilard.

## ÉCOUFLANT

En lien avec l'Amicale des pêcheurs, la commune a aménagé un poste de pêche pour personnes handicapées sur les bords de la Sarthe. Une table de pique-nique sera installée durant l'automne. Renseignements en mairie au 02 41 41 10 00.

## SOUCELLES

# La traversée du bourg plus sûre

**Chaussées rétrécies** et redessinées, trottoirs et parcours piétons aménagés, plan de circulation modifié, création d'un rond-point, arrêt de bus déplacé... Soucelles a été en travaux pendant plusieurs mois : un chantier d'ampleur pour sécuriser le bourg, traversé par quatre routes en provenance de Seiches, Tiercé, Montreuil et Villevêque, où transitent chaque jour un flot de véhicules. "*Dès le début du mandat, nous avons mené un état des lieux de la sécurité routière dans le bourg*, explique Sylvie

Coralie Pilard.

Rivière, adjointe au maire. *Les difficultés que nous pressentions, liées aux quatre points d'entrée dans la commune, mais aussi à l'augmentation de la population grâce à la création du lotissement du Clos des Vignes, ont été mises en évidence. Un comptage a également permis de recenser le passage de 4 000 véhicules par jour dans le bourg ! Ces études nous ont confortés dans notre volonté d'entreprendre les travaux nécessaires pour favoriser la fluidité des véhicules et la sécurité de tous les usagers."*

Les aménagements les plus urgents, sur les routes de Montreuil et de Briollay, ont été réalisés en priorité : deux axes fréquentés notamment par les enfants de l'école publique et par les amateurs de football. Coût de l'opération : près de 700 000 €, subventionnés par le Conseil général et le syndicat intercommunal.

Coralie Pilard.

Les professeurs vont former un deuxième orchestre.

## PELLOUAILLES-LES-VIGNES

# L'école intercommunale de musique sur les rails

**Depuis juillet,** les écoles de musique de Pellouailles, Écouflant et Le Plessis-Grammoire ne font qu'une, portée par le Syndicat intercommunal Arts et Musiques (Siam). Un pas capital pour les maires : *"C'était la meilleure solution pour garantir une éducation musicale à nos habitants,* explique Martine Blégent, présidente et maire de Pellouailles-les-Vignes. *À Écouflant et Pellouailles, les écoles étaient gérées par des associations, et au Plessis-Grammoire, par la commune. Pour les bénévoles, cela commençait à peser lourd..."*

Une présidente d'autant plus satisfaite que les vingt-sept professeurs continueront d'exercer et d'enseigner les mêmes instruments. Pour les familles donc, guère de changements. Si ce n'est la possibilité, par exemple, pour un élève d'Écouflant, de suivre les cours à Pellouailles ou au Plessis-Grammoire, si les horaires lui conviennent mieux. *"C'est l'avantage de l'intercommunalité : à plusieurs, on est plus forts,* poursuit Martine Blégent. *C'est aussi vrai pour les cotisations annuelles, elles iront forcément à la baisse dans les années à venir. Notre école est appelée à devenir un support pour les écoles, les centres aérés, tout le secteur Enfance et Jeunesse de nos communes."*

François Rannou, directeur de l'école de musique, promet de son côté une large diffusion de la musique : *"Des auditions publiques amèneront les élèves à se produire dans les trois communes. De même, nous portons dès cette rentrée l'accent sur la pratique collective avec pour les 250 élèves inscrits la possibilité, sans frais supplémentaire, de jouer en orchestre. Nous allons d'ailleurs ouvrir un deuxième orchestre pour les plus jeunes ; et un orchestre de flûtes."*

Pour que l'école joue pleinement son rôle, les élus et le directeur ont opté pour *"une ouverture à toutes les musiques". "L'enseignement académique de la musique et les musiques actuelles s'y côtoieront,* conclut François Rannou. *C'est pourquoi nous proposons aussi un accompagnement personnalisé pour être à l'écoute des projets musicaux des uns et des autres."*

**Renseignements au 02 41 60 34 01, au Carré des Arts à Pellouailles-les-Vignes. Courriel : aeml.rannou@wanadoo.fr**

Coralie Pilard.

Le festival du fim Nature est concocté par la Ville et l'association Les Amis du Bon Cinéma.

MÛRS-ÉRIGNÉ

# Séquences émotion au festival du film Nature

**Fréquenté** par 3 000 spectateurs et 900 scolaires l'an dernier, le festival du film Nature revient en novembre à Mûrs-Érigné. Accessible aux enfants, aux tout-petits, à un public familial ou averti, cet événement culturel repose sur la diffusion de longs, moyens et courts-métrages pour sensibiliser l'opinion aux dangers qu'encourt la planète.

Concoctée par la Ville et les Amis du Bon Cinéma (ABC), l'affiche 2006 mettra l'accent sur les thèmes de l'eau, du grand froid, de l'ours, du végétal et des OGM. Trois jeunes réalisateurs seront récompensés et quinze films seront en lice pour le prix Jeunesse et Sport (court-métrage), le prix des lycéens et le prix du public (long-métrage).

En marge de la compétition, les familles pourront aussi voir "La Planète blanche" (de Thierry Ragobert et Thierry Piandanida), "La Planète bleue" (d'Alastair Fothergill), "Serko" (de Joël Farges), "Antartica" (de Franck Marshall), "Himalaya" (d'Éric Valli) et, pour les petits "L'Âge de glace 2", "Kirikou et les bêtes sauvages", "Plume". Des animations seront réservées aux enfants, comme des ateliers sur les thèmes des jardins naturels, de l'eau et des déplacements.

Côté expositions, des clichés de Yann Arthus-Bertrand répondront à la grande question : "Le développement durable, c'est quoi ?" La Ligue de protection des oiseaux présentera "Un jardin au naturel" ; Terre des sciences, "Eau douce, eau rare", "Vers un éco-jardin", "Être éco-citoyen au quotidien"... Les collégiens et lycéens auront accès à un espace multimédia pour aborder les questions environnementales de manière ludique. Des débats et conférences animés par des spécialistes alimenteront également la réflexion.

**Festival du film Nature, du 6 au 10 novembre au centre Carmet, à Mûrs-Érigné. Ouvert tous les jours au public. 1,50 et 3 €, la séance. Forfait Pass (pour tout le festival) : 5 et 15 €. Billetterie sur place. Tél. : 02 41 57 81 85. www.festivalfilmnature-murserigne.org**

SAVENNIÈRES

## Salon littéraire du 6 au 8 octobre

### Le festival littéraire

**"Terres à vin, terres à livres" de Savennières permet aux lecteurs et aux auteurs de se rencontrer, et de créer des échanges entre les régions de France et d'Europe, productrices de vin. Il se déroulera du 6 au 8 octobre. En ouverture, c'est l'écrivain Jeunesse Marie Desplechin qui rencontrera les enfants des écoles primaires. Le week-end se poursuivra par d'autres temps forts, avec Philippe Claudel, Prix Renaudot 2003 ; la présentation de la collection Écrivains des éditions Stock en présence de trois auteurs : Nicole Lombard, Jean-Claude Pirotte et Baptiste Marrey. Aux livres, s'associera le vin avec des dégustations. Le public pourra acquérir, sur place, les livres évoqués durant le festival.**

**Du 6 au 8 octobre, à la Maison de lecture Danièle Sallenave, à Savennières (jardin du presbytère, dans le centre-bourg). Tél. : 02 41 72 23 35.**

Coralie Pilard.

BOUCHEMAINE

La Ligue de protection des oiseaux de Maine-et-Loire (LPO) a quitté Angers pour s'installer à la Maison de la Confluence. Contact : 10, rue du Port-Boulet, 02 41 44 44 22. www.lpo-anjou.org

BOUCHEMAINE

# Ouvrir le dialogue entre parents et jeunes enfants

**L'accueil** parents-enfants, ouvert à l'espace enfance inter générations a été baptisé "Les trois p'tits ponts". *"Un clin d'œil aux deux ponts de Bouchemaine et au lien que nous voulons contribuer à créer entre les parents et les enfants"*, explique Anne Mortier, adjointe au maire en charge de la jeunesse et de l'inter génération. Chaque jeudi après-midi, futurs parents, parents et enfants jusqu'à 4 ans sont reçus dans cet espace par deux professionnels de la petite enfance, dont un psychologue. Ici, toutes les questions peuvent être posées, toutes les inquiétudes dévoilées. *"Ce n'est cependant pas un lieu thérapeutique,* précise Anne Mortier. *Mais un espace qui nous paraissait indispensable pour aider les parents confrontés à des difficultés. Il nous permet aussi de poursuivre le travail de prévention entrepris dans toutes les structures petite enfance de la ville."* Parents, enfants et professionnels se retrouvent autour du jeu, à la fois outil de socialisation des plus jeunes et source d'échange entre petits et grands.

Coralie Pilard.

**Chaque jeudi de 15 h à 18 h, à l'espace enfance inter générations, rue Merveille. Consultation anonyme également ouverte aux habitants des communes alentour. Participation par famille, 0,50 €.**

**"Les trois p'tits ponts" accueillent de façon anonyme futurs parents, parents et enfants jusqu'à 4 ans.**

BEAUCOUZÉ

## La médiathèque Anita-Conti , "un nouveau lieu de vie"

**Depuis** début septembre, la médiathèque Anita-Conti remplace l'ancienne bibliothèque. L'équipement culturel en forme de papillon s'étend sur 800 m² de plain-pied, ouvert sur le parc du Couzé. Le public peut y découvrir de nouvelles collections de livres, BD, DVD et Cd-rom. 219 000 € (hors taxe) ont été alloués à l'enrichissement du fonds documentaire. *"La médiathèque est un nouveau lieu de vie,* explique Annick Kerriou, adjointe à la vie culturelle. *Le secteur enfants et jeunesse bénéficie d'un espace pour la lecture de contes et les animations. Dans le prolongement du hall d'entrée, nous pourrons accueillir expositions, projections de films, mini-concerts, conférences..."*

À terme, la médiathèque accueillera un fonds photographique inédit, d'où le choix de son nom en hommage à Anita Conti, photographe, écrivain et aventurière aujourd'hui disparue.

Coût de l'opération : 1 M€ et 89 000 € de frais d'équipement. Ce projet a bénéficié d'une aide de la Région et du soutien d'Angers Loire métropole dans le cadre du Contrat territorial unique.

**Médiathèque Anita-Conti**
**1, rue du Grand-Pin, à Beaucouzé.**
**Tél. : 02 41 48 05 35.**

SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX

Exposition sur les champignons et les plantes rare
de 14 h à 19 h et le dimanche, de 9 h à 19 h. Sall

SOULAINES-SUR-AUBANCE

# Tous les samedis, à l'école avec le pédibus

Dix à quinze minutes de trajet pour se rendre à pied à l'école avec le pédibus.

Coralie Pilard (archives).

**Chaque** samedi d'avril à début juillet, une trentaine d'enfants ont emprunté le pédibus pour se rendre à l'école. Conduits par des adultes bénévoles sur trois itinéraires, ils ont découvert le plaisir de se rendre à pied à l'école, entre amis et en toute sécurité. *"Nous avons tenté l'expérience après plusieurs mois de réflexion réunissant parents d'élèves, enseignants et élus,* explique Jacky Blanchet, adjoint aux affaires scolaires. *Nous souhaitions trouver une réponse au problème de circulation autour de l'école et inciter les enfants à pratiquer la marche à pied."*

L'expérience ayant été jugée concluante, le pédibus s'est remis en route dès la rentrée scolaire, avec le soutien d'Angers Loire Métropole. *"Dans un premier temps le pédibus ne fonctionne toujours que le samedi matin,* ajoute Jacky Blanchet. *Si nous voulons l'étendre à toute la semaine, il faudra pouvoir s'appuyer sur une solide équipe de bénévoles."*

SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE

# Jacus, invité d'honneur du 22e Salon de peinture et sculpture

***"À 82 ans,*** *Jean-Théobald Jacus est un véritable optimiste, amoureux de la vie, entreprenant, et qui porte toujours sur le monde un regard bienveillant. Sa peinture en témoigne : elle est colorée, tonifiante !"* Catherine Boussard, adjointe au maire et cheville ouvrière de la 22e édition du Salon de peinture et sculpture, est tombée sous le charme de l'œuvre, puis de l'homme. Jacus a composé au fil des années un univers surprenant, dans lequel se côtoient des représentations d'univers féeriques et du monde moderne. Avec une grande précision du trait, il parvient à embellir les tours de La Défense, à Paris, une raffinerie de pétrole ou encore un navire en cale sèche.

Aux côtés des ses œuvres, le salon de peinture et sculpture rendra un hommage particulier au peintre Jean Commère, décédé voici vingt ans. Au total, près de 90 artistes participent à l'exposition qui se tient à la mairie, jusqu'au 15 octobre.

**■ Du lundi au samedi de 14 h à 19 h, le dimanche de 10 h à 19 h. Entrée libre. Accueil des classes le matin sur rendez-vous. Contact : 02 41 66 75 52. Bus ligne 16.**

es, le samedi 21 octobre,
le Barbara. Entrée libre.



SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE

## La station d'épuration en service depuis l'été

**La nouvelle** station d'épuration construite par Angers Loire Métropole a été mise en service au cours de l'été. Elle remplace l'ancien équipement du bourg, et à terme, celui du domaine des Ecots qui cessera son activité dans quelques mois. Cet aménagement s'inscrit dans le programme de rénovation des 31 stations d'épuration du terri-

Coralie Pilard.

toire. Il s'agit de remplacer progressivement des équipements anciens et sous-dimensionnés. Les prochaines opérations concerneront Saint-Martin-du-Fouilloux en 2007, puis Mûrs-Erigné l'année suivante. Coût de l'opération pour Angers Loire Métropole : près de 967 000 euros, subventionnés à 40 % par l'Agence de l'eau et à 22 % par le Conseil général.

Coralie Pilard.
La "Maison des écureuils" offre un foyer provisoire à une douzaine d'enfants.

MONTREUIL-JUIGNÉ

## Retrouver "l'esprit de famille"

**Les "Écureuils"** ont entre 6 et 14 ans. Ces douze enfants vivent depuis janvier dans une grande maison, avenue de l'Europe, construite par l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public (ADPEP 49), avec le soutien financier du Conseil général. La "Maison des écureuils" est une "maison d'enfants à caractère social". À la demande des parents, du service d'aide sociale à l'enfance ou du juge des enfants, elle accueille des jeunes dont les familles connaissent des difficultés momentanées, ou ne peuvent assumer leur éducation. La Maison des écureuils offre un foyer provisoire à ces enfants souffrant souvent de carences éducatives et affectives importantes.
Créée en 2003 à l'Institut médico-éducatif de La Chaussée, à Saint-Lambert la Potherie, la Maison des écureuils s'est installée à Montreuil-Juigné pour *"s'intégrer à la vie ordinaire d'un quartier"*, résume Hervé Latour, chef de service, et responsable de l'équipe composée d'éducateurs, de maîtresses de maison et de surveillants de nuit. Tous s'attachent à créer un "esprit de famille" dans ce lieu accueillant où les parents sont également les bienvenus. *"L'objectif est que les enfants puissent réintégrer le domicile familial lorsque la situation s'est améliorée."* En journée, garçons et filles poursuivent leur scolarité dans des établissements spécialisés ou dans les écoles de leur commune d'origine. Le soir, la Maison des Ecureuils retrouve sa tribu.

LA MEIGNANNE

## Le Chœur d'Hommes d'Anjou en concert

**À l'occasion** du lancement de son 3e CD, le Chœur d'Hommes d'Anjou sera en concert à l'église de La Meignanne, le samedi 14 octobre. Sous la direction de Jocelyn Riche, la formation interprétera des chants de la grande tradition populaire basque, russe, juive, française et de très nombreux chœurs d'opéra.

**Le 14 octobre, à 20 h 30, à l'église. Réservations au 02 41 32 63 03. Tarif : 8 €.**
**Moins de 12 ans, gratuit.**

Coralie Pilard.

La Boutique Solidaire propose des articles produits par des adultes qui travaillent en CAT.

SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

# Des centaines d'idées cadeaux à la Boutique Solidaire

**Confiture,** foie gras, vins, bougies, tissus, objets de décoration... en tout, dès le 7 octobre, la Boutique Solidaire proposera près de 400 références. Créée par l'Association angevine de parents d'adultes inadaptés* (AAPAI), dans la cour du foyer occupationnel qu'elle gère, cette boutique ouverte à tous est le fruit d'une coopération avec l'Association des paralysés de France (APF) et l'Arche (association gestionnaire de structures médico-sociales). Des articles produits par des adultes travaillant en centre d'aide par le travail (CAT) de toute la France y sont vendus, et valorisés, dans le magasin tenu par Francine Meunier, spécialement recrutée.

Le magasin offrira également de nouvelles activités aux résidants du foyer : *"Il propose une ouverture sur l'extérieur à des personnes qui pourront être associées, ponctuellement, à son fonctionnement"*, explique Catherine Vallin, directrice du foyer.

À la fois *"lieu militant et support de vie associative, trait d'union entre la société et le monde du handicap"* pour Grégoire Dupont, directeur de l'AAPAI, la Boutique Solidaire témoigne que les personnes handicapées ont toute leur place dans l'activité économique.

**L'AAPAI a été créée en 1986 pour défendre les intérêts des personnes en situation de handicap. L'association gère des structures spécialisées accueillant plus de 400 adultes.*

**Boutique Solidaire, 7, rue de la Saillerie à Saint-Barthélemy-d'Anjou (près du boulevard de la Romanerie ). Du mardi au samedi, de 10 h à 18 h. Tél. : 02 41 60 34 62.**

LES PONTS-DE-CÉ

# Un nouveau relais d'assistantes maternelles

**Depuis** quelques semaines, les 76 assistantes maternelles des Ponts-de-Cé disposent d'un lieu gratuit où échanger, s'informer (contrats de travail, fiches de paie...). *"Le Relais assistantes maternelles est un outil de plus pour les accompagner dans leur professionnalisation,* explique Marie-Pierre Charbonneau, adjointe à l'enfance et à la jeunesse. Les "nounous" y sont reçues de façon individuelle ou avec les enfants dont elles ont la garde, pour rencontrer leurs consœurs, rompre leur isolement et enrichir leurs connaissances. Pour les enfants, c'est aussi une première étape vers la socialisation. *"Dès octobre, des matinées rencontres leur seront ouvertes, elles peuvent y venir avec les enfants [1]. J'organiserai ensuite des réunions sur des thèmes de leur choix"*, poursuit l'animatrice, Chrystèle Papon.

Le Ram a aussi pour vocation d'orienter les familles, et projette de travailler en collaboration avec l'ensemble des structures dédiées à la petite enfance. Une réunion de présentation est organisée, le vendredi 13 octobre, à 20 h 30, salle polyvalente de la Chesnaie (ouverte à tous).

*1- Matinées rencontres, les mardis et jeudis, de 9 h 15 à 11 h 45, dans les locaux des Ateliers enfantins, avenue Galliéni (à côté du stade) aux Ponts-de-Cé.*

**Contact : 43, rue Abel Boutin Desvignes. Tél. : 08 77 69 71 57. Permanences le lundi de 11 h à 12 h 30 et le 1er samedi du mois, de 9 h à 12 h. Accueil sur rendez-vous. Accueil téléphonique : le lundi, 9 h 30 à 11 h ; le jeudi, de 14 h à 15 h 30 et le vendredi, de 13 h à 14 h 30.**

LES PONTS-DE-CÉ

En travaux, le Théâtre des Dames restera fermé au public durant la saison 2006/2007. Les spectacles se déroulent salle Emstal (à l'arrière du château).

TRÉLAZÉ

# Un centre de loisirs unique dans le bourg

**En juillet et août,** les enfants des centres de loisirs ont goûté aux plaisirs d'un équipement flamblant neuf et d'un centre aéré unique, dans le centre-bourg de Trélazé. *"Les centres aérés étaient hébergés jusqu'alors dans des locaux séparés, coupés par le site ardoisier,* explique le maire Marc Goua. *L'objectif était de rassembler les enfants quel que soit leur quartier d'habitation."* En parallèle, des navettes ont été mises en service pour assurer leur transport.

C'est dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (Oru) que le centre Jean-Guéguen a vu le jour. Il abrite aussi un centre social, une maison de quartier, une salle de réception pour les habitants (200 personnes), des salles de réunion et des bureaux, une salle de restauration et un centre d'hébergement de vingt-quatre lits, auxquels s'ajoutent deux lits pour les accompagnateurs adultes et deux chambres aménagées pour les personnes handicapées. Une nouveauté pour la commune qui peut désormais accueillir des classes vertes, des clubs sportifs, des sessions de formation. La gestion de l'équipement est assurée par l'association d'éducation populaire Léo-Lagrange Ouest.

Coralie Pilard.

Le centre Jean-Guéguen abrite aussi un centre social, un centre d'hébergement, une salle de réception et une maison de quartier.

D'un coût global de 2,3 M€, cet équipement a été en partie financé par la Région pour 470 000 € dans le cadre du Contrat territorial unique (premier contrat d'agglomération) et par l'Agence nationale de renouvellement urbain (Anru) à hauteur de 330 000 €. Coût pour Trélazé : près de 1,3 M€.

SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

# Le Théâtre de l'Hôtel de Ville met le cap sur les jeunes talents

**La collection** automne-hiver commence tout juste son défilé sur les planches du Théâtre de l'Hôtel de Ville de Saint-Barthélemy. Parmi les nouveautés : *"Des tarifs à la baisse, de nouvelles formules d'abonnement et une programmation recentrée sur les jeunes talents"*, explique le directeur, Michel Auger. Une façon pour la salle de spectacle de fidéliser son public avant l'ouverture du Quai, le nouvel équipement culturel d'Angers et de son agglomération.

En octobre et novembre, c'est le festival de théâtre "Voisinages" qui marquera ce début de saison. À l'affiche, des créations régionales qui abordent des questions actuelles comme la mondialisation ("Le Paradoxe de l'Érika", Théâtre de la Tribouille), le monde du travail ("Flexible hop hop !", Théâtre Dû), ... À noter : "Plat de résistance", par le Théâtre de l'Éphémère ou l'art de mijoter une blanquette de veau en direct ! Côté musique, le THV affirme son rôle de "découvreur de talents" et resserre sa programmation sur la chanson française et francophone, celle d'Olivia Ruiz, d'Ariane Moffat, des Angevins Niobé et Kwal (hip-hop). Le THV n'oublie pas le jeune public et les familles avec, au premier trimestre, l'histoire de Louis Braille ("Louis, l'enfant de la nuit"), "La Crèche à moteur", et une reprise des titres de Pierre Perret, par Les Trapettistes. Enfin, les abonnés pourront assister à un concert de l'ONPL, au centre de congrès.

**Contact : THV, place Jean-XXIII à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Tél. : 02 41 96 14 90. Programmation détaillée dans l'agenda, pages 28 à 31.**

Amélie (au téléphone) et Jézabel recrutent les personnes qui interviennent chez les particuliers.

Coralie Pilard.

AVRILLÉ

# Aide à domicile : Acasaide trouve la bonne personne

**L'enthousiasme :** c'est sans doute ce qui réunit en premier lieu Amélie et Jézabel. Amélie la brune, Jézabel la blonde ont créé voici quelques mois la société Acasaide, entreprise de service d'aide à domicile. Installée dans la zone artisanale de La Garde, leur jeune société rayonne déjà sur toute l'agglomération.

Garde d'enfants, repassage, ménage, courses... Acasaide s'est spécialisée dans le quotidien des familles. La société assure le recrutement des personnes appelées à intervenir chez les particuliers, assure un suivi et apporte éventuellement son aide administrative. *"Les particuliers sont cependant les seuls employeurs des personnes recrutées"*, souligne Jézabel Roy.

*"Parvenir à faire se rencontrer les bonnes personnes"*, est l'objectif d'Amélie Cornilleau. Une réussite qui passe par une exigence à l'heure du recrutement, un sens du dialogue et de l'organisation. Autant de qualités que les deux jeunes femmes ont développé dans leurs parcours respectifs : maîtrise en management des services de proximité pour les deux, DEE chargée de projet en développement local pour Jézabel, chargée de développement socio-économique pour Amélie, ainsi que de multiples stages qui leur ont permis d'affiner leur projet.

Aujourd'hui les co-gérantes savourent le plaisir *"d'avoir créé un véritable service de proximité. C'est d'ailleurs aussi pour cela que nous souhaitions nous installer en périphérie d'Angers. Les jeunes ménages s'installent à 20 ou 30 km de la ville centre. Il était donc logique de s'installer près d'eux."*

**Contact : 02 41 77 28 37. www.acasaide.com**

LES PONTS-DE-CÉ

# Changer le regard sur le handicap

**Le premier** Cap Handi Forum des Pays de la Loire regroupera toutes les formes de handicap, les 7 et 8 octobre, sur les sites d'Athlétis et du lycée Jean-Bodin aux Ponts-de-Cé. Deux jours durant lesquels les intervenants et exposants recevront tous les publics pour les informer, échanger, partager afin de mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Entre autres points forts : six ateliers sur des thèmes de la vie quotidienne, quatre conférences (dont une, animée par Patrick Goé, délégué interministériel, portera sur le contenu de la loi de 2005), des démonstrations d'handisport, une exposition d'arts plastiques, des vidéos, et la présence d'une cinquantaine d'associations. Cinq spectacles de théâtre et danse seront présentés par les associations Acte 49 de Trélazé, "Résonance", "Au-delà des frontières", "Terre et Lune" et la Compagnie du 3e Œil avec la participation des scolaires des instituts Montéclair, Charlotte-Blouin et du lycée Chevrollier. Les membres des six Lions Clubs d'Angers et les associations espèrent *"faire de ce forum une manifestation de référence dans la région pour aider à changer le regard sur le handicap"*.

**Les 7 et 8 octobre, sur le site Athlétis et au lycée Jean-Bodin aux Ponts-de-Cé. Gratuit.**

**A NOTER**

Le forum de la vie associative d'Angers se déroulera les 18 et 19 novembre, au Parc-Expo. Entrée gratuite.

Coralie Pilard.

**Vincent Le Garff (à droite) et son équipe se sont installés au Logis du gouverneur, le restaurant du château d'Angers.**

**INITIATIVE**

# La vie de château d'un restaurateur

***"J'habite*** *en appartement et un jardin me manquait. Depuis que je tiens le restaurant du château, ce n'est que du plaisir !"* Vincent Le Garff est un homme pressé, mais heureux. Depuis trois mois, il tient les commandes du Logis du gouverneur, le restaurant du château d'Angers. Ses journées de travail ressemblent à des marathons, *"mais le cadre fait tout, et le soir, je ne suis jamais pressé de partir"*.

À l'austérité de la salle de restaurant, en harmonie avec l'imposante cheminée de pierre, répond l'élégance de la terrasse : mobilier en fer forgé, parasols couleur crème, éclairage aux bougies uniquement... Vincent Le Garff contemple tout cela avec toujours autant de bonheur : *"Lorsque l'opportunité s'est présentée, en septembre dernier, j'avais du mal à y croire ! Aujourd'hui encore je dois parfois me pincer pour réaliser ma chance."*

Une chance que cet Angevin de 26 ans doit à un parcours complet : *"Après l'école hôtelière, j'ai voulu avoir le plus d'expériences, dans des univers très différents."* C'est ainsi que Vincent Le Garff a travaillé pour des restaurants de palaces, dans des établissements gastronomiques ou des brasseries, mais aussi en restauration rapide, avant de devenir, enfin, son propre patron et d'avoir le plaisir de composer sa carte.

■ **Le Logis du gouverneur est ouvert, comme le château, de 10 h à 17 h 30 jusqu'au 30 avril (fermé les 1er et 11 novembre). Première formule à 14 €. Droit d'entrée au château : 7,50 € ; ou "carte blanche" à 15 € pour un accès illimité pendant un an. Réservations : 02 41 39 29 66.**

**DÉPLACEMENTS**

## La nouvelle gare routière joue la correspondance avec les trains

**Depuis la rentrée,** les autocars ont repris leur incessant ballet. De 7 h 30 à 8 h, une trentaine d'entre eux se mettent à quai pour charger leurs passagers en partance pour les communes du département. Opérationnelle depuis juillet à la gare Saint-Laud, la nouvelle gare routière est dédiée à l'activité du réseau Anjoubus (géré par le Conseil général) autour de seize quais, dont quatre attribués aux transports scolaires place Pierre-Sémard. L'ancien site de la place de La Poissonnerie (à côté de la place Molière) a dans le même temps été déserté. Certains bus peuvent encore y faire une halte-minute pour déposer les usagers de l'hyper centre-ville. En investissant l'esplanade de la gare Saint-Laud, la gare routière joue la carte de l'articulation entre plusieurs modes de déplacements : trains grandes lignes et TER, bus Cotra, taxis ... Sur place, les voyageurs disposent d'un espace d'accueil dédié à leur information et à la billetterie (au rez-de-chaussée d'un immeuble tertiaire). D'un coût de 2,7 millions d'€, cet aménagement a été financé par la Ville d'Angers (1,5 M€) et par le Conseil général (1,1 M€).

Coralie Pilard.

■ **Informations passagers, esplanade de la gare Saint-Laud (rez-de-chaussée d'un immeuble tertiaire), à Angers au 0 820 16 00 49 (0,12 € la minute).**

**A SAVOIR**

Le 19 octobre, tests de vue gratuits à la Maison de l du droit, 3, bd Picasso à Angers (dans le cadre de la de la sécurité routière). Tél. : 02 41 45 34 00.

Coralie Pilard

**VISITE**

# Dans le centre historique, un circuit adapté aux handicapés

**Après avoir** adapté ses locaux à l'accueil des personnes handicapées, Angers Loire Tourisme vient de concevoir un itinéraire de visite du centre historique, à l'intention des visiteurs souffrant de déficiences physiques ou mentales. *"Cet itinéraire a été mis au point grâce à la collaboration d'associations spécialisées, d'établissements accueillant des handicapés et du service voirie de la Ville d'Angers"*, précise Dominique Dubois, directrice adjointe d'Angers Loire Tourisme. Ce travail a permis de repérer les accès les plus sûrs : passages protégés, pentes, largeur des trottoirs... Tout a été pris en compte.

Concrétisé par la pose de clous en bronze dans le sol, ce circuit dit "confort" mène à la découverte du château d'Angers, de la galerie David d'Angers, du musée des Beaux-Arts, de la collégiale Saint-Martin, de la Tour Saint-Aubin, de la Maison d'Adam et de la cathédrale. Un plan, traduit en braille, permet de repérer les informations patrimoniales, le meilleur itinéraire pour découvrir les plus beaux points de vue, ou encore le circuit conseillé pour accéder à la gare.

■ **Renseignement auprès d'Angers Loire Tourisme, 7, place Kennedy à Angers, 02 41 23 50 00.**

**SPORT**

## Initiation au hockey sur glace dès 4 ans

**L'école** de hockey sur glace de l'ASGA à Angers est ouverte aux enfants dès l'âge de 4 ans. Trois séances sont proposées pour s'initier à ce sport de glisse. L'équipement est prêté par le club (location des patins à la patinoire, 2 €). Les mercredis, de 10 h 05 à 11 h 20 et les samedis, de 12 h 15 à 13 h 15.

■ **Contact au 02 41 88 38 19 à l'ASGA 15, allée du Haras à Angers, les lundis, mardis et vendredis, de 14 h à 18 h et le mercredi, de 10 h à 12 h. Gratuit.**

**SANTÉ**

## Le CHU labellisé centre de référence

**Le centre** hospitalier universitaire d'Angers a été labellisé centre de référence des maladies rares en lien avec le système hormonal. Ce deuxième centre, placé sous la responsabilité du Pr Dominique Rodien, à la tête du service endocrinologie, bénéficiera d'une enveloppe de l'État de 190 000 €. Le CHU d'Angers avait déjà été désigné centre de référence pour les maladies neurogénétiques.

**LOISIRS**

## Bébés Plouf, de 4 mois à 9 ans

DR.

**L'association** des Bébés Plouf accueille parents, futurs parents et enfants de toute l'agglomération à la piscine de La Baumette : les futurs parents ou femmes enceintes le samedi de 9 h à 9 h 40 ; les enfants de 6 à 9 ans le samedi de 14 h 40 à 15 h 40 ; les enfants de 4 mois à 6 ans avec leurs parents les samedis de 9 h 50 à 14 h 35 et le dimanche de 9 h à 12 h 30, par créneaux de 30 ou 45 minutes. Pour la saison 2006/2007, inscriptions le jeudi de 9 h à 13 h au bureau de l'association, à la piscine Jean-Bouin, 31, bd Pierre-de-Coubertin.

a justice et
a semaine

**A RETENIR**

Le troisième salon Studyrama des études supérieures se tiendra le 2 décembre de 10 h à 18 h au Parc-Expo d'Angers. Gratuit. www.studyrama.com/salons

DR.

**ART CONTEMPORAIN**

# Entre apparence et transparence, il y a Tryptique

**Tryptique,** la manifestation d'art contemporain de la ville d'Angers, revient du 7 octobre au 18 novembre. Les amateurs d'art et les collectionneurs sont invités à découvrir des œuvres inédites déclinées sur les thèmes de l'apparence, de la transparence et de la présence.

- À l'hôtel de ville, "Apparence" : 12 galeries nationales et internationales (Italie, Suisse et Allemagne) présentent des peintures, sculptures, dessins, gravures, photos,...
- Au Grand-Théâtre "Transparence" : la galerie Patrick-Gaultier de Quimper réunit 9 artistes qui utilisent des supports translucides ou transparents (bâche plastique, néon, plexiglas, pâte de verre,...).
- Au cloître Toussaint "Présence" : sculptures de verre et de métal contemporaines de Jean-Émile Jaurès, Gérard Lardeur, Jean-Paul Moscovino et Marino Di Teana.

DR.

**■ Tous les jours, de 10 h à 18 h 30. Parcours commentés, les mardis, de 12 h 30 à 13 h 30 et les jeudis, de 17 h 30 à 18 h 30, à l'hôtel de ville. Conférences à l'hôtel de ville, les 14 octobre et 7 novembre ; animations et visites pour les scolaires (tél. : 02 41 05 41 52). Renseignements au 02 41 05 41 41. Entrée libre.**

**ANIMATIONS**

## Nuit de l'écrit et Salon du livre africain les 13 et 14 octobre

**Regroupées** au sein de l'association Librairie Passion, huit librairies d'Angers [1] célèbrent, les 13 et 14 octobre, l'opération "Lire en fête", en deux temps. Le vendredi 13 octobre, à 20 h : « L'Ivre de lecture » de Jean-Marie Gourio, spectacle de poche créé et joué par Philippe Mathé du Bibliothéâtre et présentation des "coups de cœur des libraires" (entrée gratuite, sur réservations). Le week-end se poursuivra avec le Salon du livre africain (de 10 h à 18 h). Au programme : conférences-débats, spectacles, avec la participation de nombreux écrivains parmi lesquels Boualem Sansal, Jacques Chevrier, Sami Tchak, Gaston Kelman, Calixthe Beyala, Omar Sylla... Les temps forts : "À qui appartient la langue française ?" (le samedi), "La colonisation en débat" et "Cheikh Anta Diop et l'histoire africaine" (le dimanche). Le samedi soir : spectacle et repas africain avec les auteurs à Savennières (20 € sur réservations).

*1- Bulle d'Air, Chrysalide, Contact, Historissimo, La Librairie, La Luciole, Les 3 lectures, Librairie Lhériau et Librairie Richer*

**■ Du 13 au 15 octobre, à l'Hôtel d'Anjou, bd Foch, à Angers. Entrée libre (par la place Lorraine). Renseignements au 02 41 25 08 02. Courriel : les3lectures@hotmail.com**

# L'agenda sorties

## MUSIQUE

**Dub Incorporation.** Reggae. 15 et 17 €. *Le samedi 7 octobre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Quatuor Amedeo Modigliani.** Cordes et piano, avec Bertrand Chamayou. Victoire de la Musique 2006. Mozart, Ravel et Robert Schumann. Les Mardis Musicaux. 10 à 26 €. *Le mardi 10 octobre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

**Dominique A.** Chanson. 17 et 19 €. *Le jeudi 12 octobre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Contest National Human Beatbox.** Avec Beat boxing live (le 14). Par l'association Da Big Bouche. Gratuit, le 13 (sur réservations au 06 63 02 52 57). 13 et 15 €. *Les 13 et 14 octobre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Duo Saulnier-Rousserie.** Jazz. 6,5 à 11,5 €. *Du 16 au 18 octobre, à 20 h 30 ; le 19 octobre, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

**Ensemble La Rêveuse.** Cantate romaine du 17e. Soprano, Julie Hassler. Concert Anacréon. *Le mercredi 18 octobre, à 20 h 30. Chapelle des Ursules.*

**Cycle Tchaïkovski.** Heitor Villa-Lobos et Tchaïkovski ("Symphonie n°6 Pathétique"). Direction, Isaac Karabtchevsky. ONPL. 10 à 26 €. *Les 18 et 19 octobre, à 20 h 30. Le 22 octobre, à 17 h. Centre de congrès.*

**K2R Riddim.** 15 et 17 €. *Le vendredi 20 octobre, à 20 h. Centre Carmet.*

**Misstrip.** Trip Hop. Apéro-concert. Gratuit. *Le 20 octobre, de 19 h 30 à 21 h 30. Le Chabada.*

**Toumani Diabaté's Symmetric Orchestra.** Afro-world, Mali. 17 et 19 €. *Le samedi 21 octobre, de 20 h 45 à 3 h. Le Chabada.*

**Volo en quintet.** Chanson par les frères Volovitch. *Le lundi 23 octobre, à 20 h 30. THV.*

**Smooth.** Électro-soul. 13 et 15 €. *Le jeudi 26 octobre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Jack the Ripper.** Pop. 13 et 15 €. *Le vendredi 27 octobre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Nuits Toucouleur.** Afrique. Les 10 ans. 15 €. *Le 28 octobre, à 20 h 30. Centre Carmet.*

**Jehro et Gandi.** Folk reggae. 13 et 15 €. *Le jeudi 2 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Trio Guarneri de Prague.** Violon, violoncelle et piano. Au programme : Chostakovitch, Franz Schubert. Les Mardis Musicaux. 10 à 26 €. *Le mardi 7 novembre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

**Spank Rock.** Électro hip-hop. 13 et 15€. *Le mercredi 8 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Eiffel.** Pop. 13 et 15€. *Le jeudi 9 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Radio G, 25 ans.** Avec Spanouch', 1977... 10 €. *Le vendredi 10 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Musique russe.** Rachmaninov et Stravinski. Direction Isaac Karabtchevsky. ONPL. 10 à 26 €. *Les 10 (à 20 h 30) et 12 novembre (à 17 h). Centre de congrès.*

**Nosfell.** Chanson. 17 et 19 €. *Le samedi 11 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Hubert Félix Thiéfaine.** Concert debout. 28 €. *Le 14 novembre, à 20 h 30. Centre Carmet.*

## EXPO | SAINT-BARTHÉLEMY

### Cent ans de téléphonie au musée de la Communication

Pour clôturer la Semaine de la science, le musée de la Communication expose une centaine de téléphones. De la la planchette micro en bois à la diode électroluminescente, le visiteur pourra balayer l'histoire de la téléphonie grâce à la présentation de pièces étonnantes : "la Machine à coudre" de la Société des téléphones Éricsson (1895), ou bien encore l'appareil français de marque Radiguet (1900). Les 14 et 15 octobre, au musée de la Communication, château de Pignerolle à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Tél. : 02 41 93 38 38. Ouvert de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h.

**À NOTER**

Angers, Beaucouzé, Les Ponts-de-Cé, Soulaines, Saint-Barthélemy, Sainte-Gemmes, Trélazé et Villevêque participent à la fête de la Science, du 9 au 20 octobre. Programme disponible auprès de Terre des Sciences au, 02 41 72 14 21. www.terre-des-sciences.org

**La tournée des Trans.** Programmation non déterminée. *Le 15 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Ensemble La Cetra d'Orfeo.** Baroque, avec Couperin, Dumont, Purcell. Concert Anacréon. *Le jeudi 16 novembre, à 20 h 30. Chapelle des Ursules.*

**The Bellrays.** Rock'n soul. 13 et 15 €. *Le vendredi 17 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Tété.** Chanson. 22 et 25 €. *Le lundi 20 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Amiral Joko.** Jazz, plateau de musiciens régionaux. 8 à 12 €. *Le mardi 21 novembre, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

**Titi Robin & Danyel Waro.** Musiques du monde. 17 et 19 €. *Le samedi 25 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Cordoba Réunion.** Percussions et rythmes argentins. NTA. 8 à 21 €. *Le 28 novembre, à 20 h 30. Théâtre Chanzy.*

**Nouvelle vague.** Pop. 17 et 19 €. *Le mardi 28 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Java vs Winston Mc Anuff.** Chanson. 17 et 19 €. *Le mercredi 29 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

## OPÉRA

**Roméo et Juliette.** Symphonie dramatique, d'Hector Berlioz. Direction, Serge Baudo. Angers Nantes Opéra. 6 à 25 €. *Le mardi 24 octobre, à 20 h. Grand-Théâtre.*

## THÉÂTRE

**L'Histoire de Roger.** One man show de Philippe Avron. Molière 2002. NTA. 8 à 21 €. *Le 5 octobre (19 h 30) ; les 6 et 7 octobre (20 h 30). Grand-Théâtre.*

**Y a des croquettes plein ton assiette.** D'après Kurt Tucholsky. Par le Théâtre du Bocage. 6,5 à 11,5 €. *Du 5 au 7 octobre, à 20 h 30 ; et le 8 octobre, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

**La Surprise.** Mise en scène, Michel Jeffrault. 10 à 19 €. *Le samedi 7 octobre, à 21 h. Centre Brassens.*

**Oscar et la dame rose.** D'Éric-Emmanuel Schmitt. Avec Annie Duperey. Tournées Baret. 24 à 43 €. *Le mercredi 11 octobre, à 20 h. Grand-Théâtre.*

**Le Béret et la tortue.** Comédie, les Arthurs. 12 à 15 €. *Les 12 et 13 octobre, à 21 h. Centre Brassens.*

**La Nonne sanglante.** Festival Voisinages. Opéra rock. Par le Théâtre des Cerises. NTA. 10 à 18 €. *Les 12 (à 19 h 30) et 13 octobre (à 20 h 30). Théâtre Chanzy.*

**L'Ange et le cuisinier.** Comédies d'automne. Le théâtre de la Queue du Chat. 5 €. *Les 13 et 14 octobre, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

**Flexible, hop hop !** Festival Voisinages. Humour. Par le Théâtre Dû. NTA. 10 à 18 €. *Les 16 et 17 octobre, à 20 h 30. THV.*

**Le Paradoxe de l'Érika.** Festival Voisinages. Théâtre Forum. NTA. 10 à 18 €. *Les 18 et 19 octobre, à 19 h 30 ; le 20 octobre, à 20 h 30. Atelier Jean-Dasté.*

**Derrière la porte.** Par l'association Résonnance. *Les 21 et 22 octobre, à 20 h 30. Le Carré des Arts.*

**Little boy, la passion.** Festival Voisinages. Par le Théâtre Icare. NTA/THV. 10 à 18 €. *Le 7 novembre, à 20 h 30 ; les 8 et 9 novembre, à 19 h 30. THV.*

**L'Autre Guerre.** Festival Voisinages. Par En Cie des Loups. Dès 12 ans. NTA. 10 à 18 €. *Les 9 (à 19 h 30) et 10 novembre (à 20 h 30). Atelier Jean-Dasté.*

**Aïe ! Love you.** Vaudeville, d'après Georges Courteline. Par la Cie Spectabilis. 6,5 à 11,5 €. *Du 9 au 11 novembre, à 20 h 30 ; le 12 novembre, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

**Madame Raymonde.** Avec Denis d'Arcangelo et Philippe Bilheur. 7 à 13 €. *Le vendredi 10 novembre, à 21 h. Centre Brassens.*

**Occident.** Festival Voisinages. De Rémi De Vos, par la Cie Méta Jupe. NTA/THV. 10 à 18 €. *Les 13 et 14 novembre, à 20 h 30 ; le 15 novembre, à 19 h 30. THV.*

**Fantômas revient.** De Gabor Rassov. Par le Théâtre de l'Union. NTA. 8 à 21 €. *Les 15 et 16 novembre, à 19 h 30 ; le 17 novembre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

**Fair Play.** Festival Voisinages. Par le Bibliothéâtre. NTA/THV. Dès 12 ans. 10 à 18 €. *Les 17 et 18 novembre, à 20 h 30 ; le 19 novembre, à 16 h. THV.*

**L'Objecteur.** De Michel Vinaver. Mise en scène, Claude Yersin. NTA. 8 à 21 €. *Les 22 et 23 novembre, à 19 h 30. Grand-Théâtre.*

**Le Béret et la tortue.** Comédie, par les Arthurs. 12 à 15 €. *Les 25 novembre et 2 décembre, à 20 h 30. Le Carré des Arts.*

**Plat de résistance.** Festival Voisinages. Par le Théâtre de l'Éphémère. NTA. 10 à 18 €. *Du 4 au 8 décembre, à 19 h 30. Le Carré des Arts.*

# L'agenda sorties

## SPECTACLES

**La Chauve-Souris.** Opéra comique. 7 à 13 €.
*Le dimanche 1er octobre, à 15 h. Centre Brassens.*

**La Veuve joyeuse.** Opérette. De Franz Lehar. Orchestre, chœurs et ballets du Renouveau lyrique. 32 à 44 €. *Le 27 octobre, à 14 h 30 et 20 h. Grand-Théâtre.*

**Florence Foresti.** Humour. Tournées Baret. 24 à 43 €.
*Le jeudi 9 novembre, à 20 h. Grand-Théâtre.*

**Angers en chansons.** Comédie musicale, par l'association "D'ailleurs c'est d'ici...". 5 à 15 €.
*Le dimanche 19 novembre, à 16 h. Salle Emstal, Les Ponts-de-Cé.*

**Magdane craque.** Roland Magdane. 10 à 19 €.
*Le mardi 21 novembre, à 21 h. Centre Brassens.*

**Opérettes éternelles.** 20 €.
*Le vendredi 24 novembre, à 15 h. Centre Carmet.*

## FESTIVAL | ANGERS

### Les médias au cœur du Scoop

Le 21e festival du Scoop et du journalisme d'Angers s'intéressera aux rapports qu'entretiennent le sport et les médias au travers de grands événements médiatisés comme le Tour de France, les Jeux olympiques... Le sport, les professionnels et les médias feront l'objet de discussions et débats, ouverts au public. Sans oublier les futurs journalistes, invités à un colloque sur les formations et le journalisme. Le festival, c'est aussi des photos et un concours ouvert aux meilleurs reporters. Le jury sera composé d'Emmanuel Chain (président d'honneur). Martine Laroche-Joubert, Tony Comiti et Etienne Colomb se partageront les fonctions de présidents des jurys Société et Information scientifique. De nombreuses personnalités du sport et de la presse viendront confronter leurs opinions et répondre aux questions du public. Parmi celles-ci : Thierry Roland, Jean-Marie Leblanc, Jean-Michel Bellot, Rachid Arhab, Anne-Sophie Labix...
Du 13 au 25 novembre à Angers. Soirée du Scoop, le samedi 25 novembre, à 20 h. Grand auditorium, centre de congrès. Gratuit. Renseignements sur le site www.festivalscoop.com

**Laoun Sharki.** Spectacle musical, hommage à la diva égyptienne, Oum Kalsoum. 5 à 10 €. *Le vendredi 1er décembre, à 20 h 30. Salle Emstal, Les Ponts-de-Cé.*

## DANSE

**Confluences.** De Sylvain Rembert et la Cie Apassionada. 6,5 à 11,5 €. *Du 19 au 21 octobre, à 20 h 30 ; le 22 octobre, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

**Douar.** De Kader Attou. Hip-hop. CNDC. 8 à 21 €. *Les 18 et 19 octobre, à 19 h 30 ; le 20 octobre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

**Umwelt.** De Maguy Marin. CNDC. 8 à 21 €.
*Les 28 (à 20 h 30) et 29 novembre (à 19 h 30). Grand-Théâtre.*

## JEUNE PUBLIC

**Louis, l'enfant de la nuit.** Théâtre d'ombres. Par le Train Théâtre. Dès 6 ans. 5 €. *Le mardi 10 octobre, à 18 h 30. THV.*

**Mille et une plumes.** Comédie clownesque et musicale, de Jean Moritz. Dès 4 ans. Gratuit.
*Le dimanche 15 octobre, à 15 h 30. Grand-Théâtre.*

**Tortilla Mucho.** Univers burlesque et clownesque. Par la Cie Théâtre du Chapeau. 5 à 10 €.
*Le vendredi 20 octobre, à 20 h 30. Salle Emstal, Les Ponts-de-Cé.*

**BB Babils.** Marionnettes, par la Cie Théâtre Pom'. Dès 3 ans. Durée : 45 mn. 6,50 €. Accompagnateur, gratuit.
*Le mardi 31 octobre, à 11 h et 16 h. Salle Emstal. Les Ponts-de-Cé.*

**Le Loup et les sept chevreaux.** D'après les frères Grimm. Spectacle NTA. 14 et 18 €.
*Le 22 novembre, à 15 h ; le 23, à 19 h 30 ; les 25 et 26, à 17 h. Atelier Jean-Dasté.*

**Des pieds et des mains.** Théâtre d'objets et d'ombres. Par la Cie Atelier de Papier. Dès 2 ans. 5 à 15 €. *Le samedi 25 novembre, à 11 h et 16 h. Salle Emstal, Les Ponts-de-Cé.*

**Les Trapettistes** chantent Pierre Perret. Tarif unique : 5 €.
*Le 26 novembre, à 16 h. THV.*

**À NOTER**

Emmaüs propose des ventes spéciales sur son site du Sauloup, à Saint-Jean-de-Linières, les samedis 7 (informatique) et 14 octobre (jouets anciens, meubles bois), les 18, 19 et 22 novembre (dentelles), le 30 novembre (décorations de Noël). Tél. : 02 41 39 73 39.

**Le Soleil de Justin.** Par la Cie Aline Still. 4 à 9 €. *Le 26 novembre, à 16 h. La Grange aux Dîmes.*

## SALON

**Respire.** 2e édition du salon du bien-être sur l'alimentation, la santé, l'habitat. 4 €. Gratuit/moins de 12 ans. *Du 27 au 29 octobre, de 10 h à 19 h. Parc-Expo d'Angers.*

## ANIMATIONS

**Les potirons en scène.** Expo-vente de cucurbitacés dans les jardins. Gratuit. Visite du potager : 4,5 €. Tél. 02 41 93 30 11. *Les 7 (de 14 h à 19 h) et 8 octobre (de 10 h à 19 h). Château de Montriou, à Feneu.*

**Lire en fête.** Lecture de "Chacun cherche son toit" par le Bibliothéâtre. Entrée libre. *Le jeudi 12 octobre, à 20 h 30. Logis de Bellebranche, à Écouflant.*

**Grenier du cœur.** Vide-greniers par l'Association des paralysés de France. *Le 25 novembre, de 9 h à 18 h. 22 bd, des Deux-Croix, à Angers.*

## CONFÉRENCES-FILMS

**5e festival Maghreb Créateur.** Film documentaire de Monique Vérité sur "Odette de Puigaudeau, une Bretonne au désert". Gratuit. *Le mardi 10 octobre, à 20 h 30. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

**Hawaï, le Pacifique autrement.** Film d'Yves Panassie. Connaissance du monde. 4,50 à 8 €. *Les 17, 18 et 19 octobre. Centre de congrès. THV.*

**Présentation de Golem.** Opéra de John Casken, par Pascal Terrien, professeur au conservatoire national de musique de Paris. Proposé par les amis de l'art lyrique d'Angers. *Le mardi 14 novembre, à 20 h. Au foyer du Grand-Théâtre.*

**Caraïbes, perles des Antilles.** Film de Marc Garnier. Connaissance du monde. 4,50 à 8 €. *Les 21, 22 et 23 novembre. Centre de congrès. THV.*

## SPORT

**Régates angevines.** Organisé par Angers Nautique Aviron. Tél. : 02 41 48 23 61. *Le dimanche 8 octobre, sur la Maine à Angers.*

## EXPOSITIONS

**Valério Adami.** Nouvelle figuration. Entrée libre. *Jusqu'au 22 octobre. De 14 h 30 à 18 h 30 (sauf lundi et mardi). Aux Anciennes-Écuries, à Trélazé.*

**Farida Le Suavé.** Dessins et sculptures récentes présentés par l'Arthothéque. Entrée libre. *Du 3 au 28 octobre, 75, rue Bressigny à Angers.*

**Cyrille Poulain.** Sculptures. Entrée libre. *Jusqu'au 29 octobre, centre Jacques-Prévert, Montreuil-Juigné.*

**Affiches de la Grande Guerre.** Sur le thème du conflit de 1914-18. Entrée libre. *Du 6 novembre au 21 décembre, à Beaucouzé. Hall de l'hôtel de ville.*

**Les artistes de notre commune.** *Du 17 au 21 novembre. Entrée libre. Centre Carmet.*

**De Speckaert à Jongkind, dessins méconnus du musée d'Angers.** *Jusqu'au 26 novembre, musée des Beaux-Arts (cabinet d'arts graphiques).*

## Infos pratiques

**Le Grand-Théâtre** Angers, place du Ralliement. 02 41 24 16 40/02 41 24 16 41. **Orchestre national des Pays de la Loire** ONPL/Angers Nantes Opéra 26, avenue Montaigne à Angers. 02 41 24 11 20. **Angers Nantes Opéra** Billetterie, abonnement au Grand-Théâtre d'Angers. 02 41 24 16 40 **Nouveau Théâtre d'Angers (NTA)** place Imbach. 02 41 88 99 22. **Théâtre du Champ-de-Bataille** rue du Champ-de-Bataille à Angers. **Le Chabada** 56, bd du Doyenné à Angers. Infos concerts au, 02 41 96 13 48. Réservations Fnac. **Jazz pour tous** spectacles à la maison de quartier Saint-Serge, place Ney, à Angers. **Amphitea** Parc-Expo, à Angers (route de Paris). **Centre Jean-Vilar** Angers, La Roseraie. 02 41 68 92 50/02 41 68 18 34. **Centre Carmet**, 37, route de Nantes à Mûrs-Érigné. 02 41 57 81 85. Locations sur place ou Fnac. **Théâtre de l'Hôtel-de-Ville (THV)**, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, place Jean-XXIII. 02 41 96 14 90. **Théâtre de l'Avant-Scène** à Trélazé, 32, chemin de la Maraîchère. 02 41 33 74 66. **Centre Brassens** à Avrillé, allée Georges-Brassens. 02 41 31 11 30. **Théâtre Chanzy** 30, avenue de Chanzy, à Angers. 02 41 88 89 29. **La Grange aux Dîmes,** à Soulaines-sur-Aubance, 1, rue de la Grange aux Dîmes. 02 41 45 24 16. **Le théâtre des Dames** aux Ponts-de-Cé 4, rue des Dames. Fermé pour travaux. **Salle Emstal,** aux Ponts-de-Cé (à l'arrière du château). **Le Carré des Arts** à Pellouailles-les-Vignes, 1, rue de la Vieille-Poste. 02 41 27 18 98. **Angers Loire Tourisme** à Angers place Kennedy (face au château). 02 41 23 50 00. **Connaissance du monde,** Angers. 14, rue Edouard-Vaillant. 02 41 47 47 38. **Chapelles des Ursules,** rue des Ursules à Angers (derrière l'hôtel de ville). Concerts Anacréon.


## ABONNEZ-VOUS !

Vous avez quitté la région angevine et vous voulez vous tenir informé de l'actualité de la métropole ? Vous pouvez continuer à recevoir le journal MÉTROPOLE à votre domicile, en souscrivant un abonnement d'un an au tarif de 5 €.

**Renvoyez ce coupon complété, accompagné d'un chèque* de 5 € à : Angers Loire Métropole, direction de la communication, 83, rue du Mail, BP 80529, 49 105 Angers cedex 02.**

NOM.....

PRÉNOM.....

ADRESSE : .....

TARIF ANNUEL DE L'ABONNEMENT : 5 €

* RÈGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHÈQUE, LIBELLÉ À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC.

ça marche vraiment ?
J'aimerais comprendre..
Développement durable
09-15 Oct. 2006
Cinéma-théâtre
Visites
Animations
Expositions
Renseignements : 02 41 05 48 35
4e assises nationales du développement durable
Angers
www.angers.fr
angers loire métropole
communauté d'agglomération